

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Le coût de la main-d'œuvre, par M. Maurice Ansiaux. — La situation économique de la Belgique (septembre-octobre 1936). — Statistiques.

LE COUT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

par M. Maurice Ansiaux,

Professeur à l'Université de Bruxelles.

C'est l'un des problèmes fondamentaux de l'organisation industrielle aussi bien sous un régime d'économie dirigée que dans un cadre purement libéral. Il est d'évidence élémentaire que si le coût de la main-d'œuvre grossit le prix de revient au point qu'il dépasse le prix de vente, un état de déséquilibre en résulte qui ne pourrait durer sans entraîner de désastreuses conséquences. Bien que ce problème ne soit pas précisément neuf, il mérite, dans les circonstances actuelles, d'être l'objet d'un examen d'ordre général, les généralités étant susceptibles d'aider à la solution des difficultés particulières. Certaines distinctions seront toutefois nécessaires à l'étude qui va être entreprise.

* * *

De ces distinctions, la principale est celle du coût global et du coût unitaire. Quelle est la charge totale de salaires que supporte un établissement industriel donné? Quelle est dans le prix de revient d'un article déterminé, d'une unité produite, la part du coût du travail? Ce sont deux questions qu'il y a lieu de considérer séparément. C'est à la seconde qu'il y aura lieu de s'arrêter surtout, comme à la plus précise et la plus décisive. Car il est certain que si la production augmente, la charge de salaires et les prix de vente étant constants, le coût unitaire de la main-d'œuvre fléchit automatiquement. L'inverse se constate en cas de réduction de la production, les autres éléments demeurant invariables. Cet exemple

est un peu simpliste, il est vrai, mais il ne sert qu'à faire bien voir ce que nous voulons dire.

D'un autre côté, il faut remarquer que les salaires présentent généralement le caractère de frais proportionnels, ce qui ne concorde pas avec la supposition précédente, sauf dans le cas assez rare où l'entreprise conserve ses ouvriers lorsque les affaires languissent et développe la production à l'aide de son personnel antérieur sans augmenter sa rémunération journalière lorsque les commandes affluent. En général, il y a plutôt réduction du nombre des ouvriers dans la première éventualité et augmentation ou paiement d'heures supplémentaires, si elles sont légalement permises dans la seconde. Il n'y a guère d'exception que pour les services centraux ainsi que pour les surveillants et contremaîtres. En conséquence, le coût du salaire par unité produite tendrait à être invariable si le taux en était constant. Sous le régime libéral, il n'en est pas ainsi. L'économie dirigée, par contre, — ou simplement l'action syndicale — s'efforce de défendre les gains des ouvriers, si bien que le fléchissement des ventes et des prix ne s'accompagne plus d'une baisse correspondante des frais proportionnels de production. Cette « rigidité », comme M. Ohlin l'a récemment appelée, résulte surtout, à vrai dire, de l'importance fort accrue des immobilisations et des emprunts à long terme, mais il faut reconnaître que l'incompressibilité du coût de la main-d'œuvre n'est pas de nature à rendre la situation plus facile. Nous nous plaçons ici au point de vue du producteur, non

à celui des travailleurs salariés : il y a conflit incontestable, en l'espèce, entre l'intérêt social et l'intérêt économique.

La question qui nous occupe a un autre aspect. Il est bien connu et même d'actualité. Il s'agit des dispositions prises par un grand nombre d'entreprises industrielles progressives pour réduire tant le coût global que le coût unitaire du travail, principalement grâce à la substitution à celui-ci de moyens mécaniques. C'est cette substitution que les Anglais nomment les *labour saving devices*, les plans d'épargne du travail. Tout le monde sait que le secret du bon marché relatif des produits de l'industrie contemporaine réside dans l'utilisation de plus en plus étendue des machines au détriment de l'emploi de la main-d'œuvre. C'est parce que la construction des machines permet d'économiser ultérieurement plus de travail humain qu'elle n'en exige au moment où elle s'effectue que les produits de tant d'usines modernes se vendent beaucoup moins cher que dans le passé. Il serait oiseux d'insister sur le fait que la diminution des prix des articles fabriqués dans ces conditions libère du pouvoir d'achat et rend possible la vente de quantités de plus en plus considérables de marchandises, si bien que la demande totale de bras, si elle fléchit temporairement, finit par dépasser son ancien niveau. Cette proposition optimiste a été longtemps soutenue par l'école libérale et confirmée par l'expérience. Des faits récents ont paru toutefois lui donner un démenti. C'est pourquoi il y a lieu de reprendre l'examen de cette question.

* * *

Au cours d'une dépression, les entreprises qui ont des disponibilités ou dont le crédit n'est point ébranlé s'appliquent à réduire leurs frais de production, notamment par l'introduction de perfectionnements techniques permettant de réaliser des économies de main-d'œuvre. Grâce à ces améliorations, les voici à même de vendre moins cher. C'est là un facteur favorable à la reprise des affaires. Mais à une double condition : c'est d'abord que la baisse des prix attire de nouveaux clients écartés jusqu'alors par la cherté relative des produits ou qu'elle amène la clientèle ancienne à acheter davantage. En langage théorique, nous dirons : il faut que la demande soit élastique. Ce n'est pas tout cependant. Il faut encore que le pouvoir d'achat des consommateurs n'ait pas diminué, ce qui advient, pour les articles de qualité ordinaire, lorsque survient une baisse générale des salaires ou un chômage assez important, en un mot lorsque la somme globale payée en salaires a fortement fléchi. La baisse des prix ne favorise donc l'augmentation des chiffres d'affaires que si la demande est extensible et si le pouvoir d'achat des consommateurs ne s'est point sérieusement amenuisé. Ainsi, la demande de pain n'étant guère susceptible d'expansion, la baisse du prix du pain ne saurait provoquer un gros accroissement de cette demande.

D'autre part, la demande de viande, qui pourrait s'étendre en cas de baisse, ne s'étendra effectivement que si les consommateurs n'ont pas vu leurs revenus se réduire : tout au plus y aurait-il, dans ce cas, compensation entre le facteur d'extension et le facteur de contraction de la demande. Au cours d'une grave dépression internationale, la baisse des prix ne saurait, dès lors, réveiller l'activité économique ; elle est plutôt une adaptation au marasme des affaires. Et peut-être même n'est-elle qu'un palier dans la voie de la régression économique.

La baisse intéresse-t-elle des marchandises dont la demande n'est point élastique, les consommateurs, si leurs revenus n'ont pas diminué, seront à même d'acheter davantage d'autres produits. Que le prix du pain vienne à fléchir, il sera possible d'acheter plus de bière, de fruits, de vêtements. Ainsi, toutes autres choses étant égales, la réduction des prix des articles de première nécessité, dont la demande est sensiblement fixe, pousse au développement et à la prospérité de productions ayant un objet moins indispensable. Il est pourtant possible que ladite baisse ait des effets opposés et réduise violemment les revenus des producteurs de denrées de première nécessité, d'où contraction correspondante du pouvoir d'achat global. Mais nous avons supposé que la baisse était la conséquence du progrès technique : la seule résultante fâcheuse de celle-ci est le licenciement d'un certain nombre d'ouvriers. Et il y a des chances pour que, petit à petit, ils soient absorbés par les autres industries jouissant d'une conjoncture favorable. Pareille absorption est toutefois exclue si le progrès technique est radical et très rapide. Supposez que demain l'on puisse inaugurer la culture du *blé vivace*, dont la création a été, paraît-il, obtenue en U. R. S. S. (1), une foule d'agriculteurs deviendraient la proie du chômage et le pouvoir d'achat général serait trop fortement entamé pour que l'effondrement du prix du pain puisse déclencher une prospérité universelle. Ce ne serait pas une raison pour interdire la réalisation d'un tel progrès — à supposer qu'il ne soit pas une pure chimère — mais il ne faudrait pas s'attendre à ce qu'il engendre sur le coup, sans troubles économiques et sociaux, le bien-être universel.

Il est à propos de faire remarquer encore que si la production de certaines denrées de première nécessité est monopolisée, la baisse du coût de la main-d'œuvre n'entraînera pas la chute des prix, sauf en cas d'intervention gouvernementale. Le bénéfice de la baisse s'ajoute alors au profit du monopoleur. Le pou-

(1) Si nous en croyons le docteur N'Elis. E. Hansen. Il écrit qu'au cours de son septième voyage en Russie soviétique, il eut l'occasion d'assister à la genèse d'une variété de blé vivace qui paraît promettre des résultats extraordinaires. C'est à la station expérimentale d'Omsk qu'il aurait été obtenu grâce au croisement de diverses variétés de graminées du genre *Triticum* (blé) avec une variété de chiendent nommée *Agropyron elongatum*, laquelle est d'une remarquable rusticité et d'une productivité exubérante, même dans les terrains les plus pauvres : « Cette variété se croise facilement avec toutes les variétés de blés... L'hybride est d'une forme arborescente très élançée; le diamètre de la tige dépasse généralement 10 centimètres. A la cinquième génération, le type est stabilisé et la plante produit jusqu'à 100 épis par sujet. Le Gouvernement soviétique attache une grande importance à l'obtention d'une variété de blé vivace. (*Du blé au pain*, 1936, no 3, cité par les *Annales de Gembloux*, 42^e année, 9^e livraison, septembre 1936, p. 364.)

voir d'achat global ne subit, en conséquence, aucune réduction. Seule, la répartition en est altérée, chose non indifférente, car une partie de la consommation ouvrière sera remplacée par une demande capitaliste portant nécessairement sur d'autres articles, entre autres sur des moyens de production : d'où contraction temporaire de la vente totale des produits finis.

On n'ignore pas qu'entre le monopole et la concurrence égale, il y a une situation intermédiaire très fréquente, l'élément de monopole — terme imaginé, je pense, par Charles Gide. Cet élément de monopole assure à un ou plusieurs des concurrents une supériorité sur tous les autres, non pas telle cependant que ces derniers soient éliminés, condamnés à disparaître. Il peut consister dans la possession d'un brevet d'invention, de qualités personnelles, d'une meilleure situation géographique, mais aussi d'un machinisme épargne-travail plus perfectionné, d'ouvriers plus productifs ou moins payés à productivité égale. En somme, il se ramène toujours au fait d'un coût de production moindre et donc plus favorable. Mais précisément parce que l'entrepreneur qui jouit de cet avantage différentiel ne songe pas à mettre ses rivaux hors de combat, il en tirera simplement un surcroît de bénéfice. C'est que le prix de vente est déterminé par l'offre et la demande marginale, l'offre marginale étant la plus onéreuse que les acheteurs doivent encore subir pour obtenir une quantité donnée de produits (2). La « rente » ou surcroît de revenu du détenteur de l'élément de monopole provient simplement de la différence existant entre le coût de sa production, notamment celui de sa main-d'œuvre, et le prix du marché. En ce cas comme dans l'hypothèse du monopole, la compression du coût du travail ne bénéficie qu'à l'entrepreneur.

* * *

L'évolution historique contemporaine montre que les progrès du machinisme en Europe occidentale et plus encore aux Etats-Unis ont été accompagnés d'un sensible accroissement des gains journaliers des ouvriers. Le fait est trop connu pour qu'il ne soit pas superflu d'y insister. Il importe seulement de rappeler que cette hausse graduelle et de longue durée des salaires a coïncidé assez généralement avec une baisse du taux des salaires aux pièces. Les entreprises industrielles n'ont donc abandonné aux travailleurs qu'une part de l'avantage résultant de la « mécanisation » progressive de la production. Mais comme cette « mécanisation » a eu aussi pour conséquence une baisse des prix, les consommateurs ont participé pareillement au bénéfice dérivant du perfectionnement énorme de la technique. Même les monopoleurs ont jugé, plus d'une fois, de leur intérêt de vendre moins cher pour étendre leur marché et abaisser ainsi les coûts unitaires de leurs produits.

Tel est, dans les lignes générales, le dessin sommaire de l'évolution économique de l'industrie depuis

(2) Cf. sur ce point notre *Traité d'économie politique*, tome II, 2^e édit., p. 47. (Paris, 1927.)

le XIX^e siècle. Sans doute des hausses des *taux* des salaires ont lieu sous la pression des organisations syndicales, ou de la concurrence des entreprises se disputant la main-d'œuvre dans les périodes de prospérité. Chaque fois qu'il en est ainsi, le coût unitaire de la production ne laisse pas de devenir plus pesant. Il en est de même quand s'aggrave le coût de la vie et que le redressement du salaire réel comporte le relèvement du salaire en argent. Le protectionnisme concourt maintes fois à semblable résultat, particulièrement lorsqu'il coïncide avec de mauvaises récoltes, des épizooties et autres accidents similaires susceptibles de faire monter le prix de l'existence ouvrière.

* * *

Une autre distinction doit être faite en ce qui concerne le coût de la main-d'œuvre. Elle est, comme on le verra dans quelques instants, de nature à mettre un terme, entre gens de bonne foi, à certaines controverses d'ordre social.

Premièrement, le coût de la main-d'œuvre peut être envisagé d'ensemble pour tous les stades successifs d'une production déterminée, celle des vêtements de laine par exemple. Quand on procède de la sorte, on additionne ce que coûtent tous les travaux successifs de ladite production, en commençant, par exemple, par le travail du berger pour finir par celui des ouvriers tailleurs. Ainsi s'obtient le coût global de la main-d'œuvre incorporé dans le prix normal d'un vêtement de laine.

De ce point de vue, il est évident que l'élément principal du coût de production d'un bien de consommation quelconque est le prix du travail. Et, en effet, les matières brutes qui se rencontrent dans le milieu naturel ne représentent aucun effort; elles sont un don de la nature. C'est en partant de cette conception que Karl Marx a soutenu que la valeur de toutes choses était du temps de travail coagulé (*festgeronnene Arbeitszeit*). Est-il besoin d'ajouter que telle n'est pas la façon de voir des économistes classiques? Tout en faisant reposer la valeur sur le coût de production — et Marx à cet égard a été leur disciple — ils considéraient que le coût de production embrassait, outre les frais de main-d'œuvre, la rente du propriétaire du sol, l'intérêt des capitaux employés dans la production et le profit des entrepreneurs de cette production. Marx ne regardait point ces rémunérations comme licites et en faisait délibérément abstraction lorsqu'il voulait dégager en toute netteté le phénomène de la valeur. Ces théories de la valeur sont aujourd'hui désuètes l'une et l'autre, on le sait assez. Mais il reste que, d'une manière très courante, le prix du travail est envisagé comme le facteur le plus lourd du coût global et même du coût unitaire de toute production. Si bien que l'éventualité d'une hausse générale des salaires est représentée comme devant amener une hausse générale des prix et, en particulier, du coût de la vie. Semblable assertion n'est toutefois pas d'une exactitude absolue, car, en vertu des lois de la complémen-

tarité, la hausse générale du prix du travail due à une pénurie spontanée ou organisée de l'offre des bras peut avoir pour contre-coup un fléchissement non moins général du taux de l'intérêt ou encore des rentes foncières et autres qui s'inscrivent, pour une forte fraction, dans la formation des profits d'entreprise. Ce choc en retour s'explique par le fait qu'une montée des prix provoque des restrictions de demande qui retombent surtout sur l'offre du complémentaire le plus abondant. Ce n'est pas à dire que l'ascension des salaires en argent puisse être indéfinie : loin de là (3). Nous avons voulu montrer seulement l'erreur qui est à la base de certains raisonnements trop simplistes qu'affectionnent des « économistes de combat ». Mais toutes ces réserves faites, il est parfaitement possible que certaines baisses du taux de l'intérêt aient eu pour origine une défense plus énergique des salaires. Du moins au cours de périodes économiques exemptes de suractivité, puisqu'au cours de ces dernières l'expansion des demandes communes fait monter simultanément le taux de l'intérêt et celui des salaires. Le choc en retour dont nous parlons peut aussi atteindre le profit, mais en ce cas il est fréquent que la baisse du profit entraîne le ralentissement du mouvement économique, ce qui retentira forcément sur la demande de travail avec, comme conséquence, soit une baisse des salaires, soit une extension du chômage, soit à la fois l'une et l'autre atteinte à la situation des ouvriers.

* * *

Nous ne raisonnerons plus maintenant au sujet de la demande générale de travail et du coût global de celui-ci pour l'ensemble d'une production donnée. Ce dont il va être question, c'est du prix de revient du travail à chaque stade, pris séparément, de cette production. Il serait même intéressant de pousser les choses plus loin et de préciser la charge proportionnelle au coût total que représentent les salaires pour chaque entreprise. Mais nous ne pourrions aller jusque-là faute de documentation détaillée.

Dans ce nouvel ordre d'idées à la fois plus précis et plus pratique que le précédent, on constate d'abord l'existence de tendances diverses et même contraires. D'une part, au lieu que la proportion du coût du travail aille croissant au fur et à mesure que la production s'achemine vers le finissage, ce qui était le cas, envisagé plus haut, du coût global, il semble que ce soit l'inverse qui doit avoir lieu cette fois. Le pourcentage des frais de travail dans le coût de production ne va-t-il pas aller décroissant, étant donné que le travail s'applique maintenant à des matières déjà élaborées au cours des phases antérieures de la production ? La fonte vaut plus que le minerai de fer et l'acier plus que la fonte. La part du prix de ces demi-produits dans le coût de la production ultérieure est

(3) Il peut arriver notamment que le capital disponible soit rare, que les éléments de monopole soient « solides », que la substitution de machines au travail manuel soit accélérée ou que le poids du chômage oblige les organisations ouvrières à permettre une offre de bras plus abondante.

plus grande apparemment que n'était celle de la matière brute au stade primaire de la production. Certains faits confirment ce raisonnement. C'est ainsi que dans les charbonnages du bassin du Sud de la Belgique, l'Administration des Mines évalue la proportion du coût de la main-d'œuvre dans la valeur du produit à 57,7 p. c. en 1930 et à 60,6 p. c. en 1931 (4). Pour aucune autre industrie n'est atteint un pourcentage aussi élevé. Nous notons, au contraire, que dans plusieurs fabrications se rapprochant du finissage, l'industrie verrière (1930), la proportion n'est plus que de 33 p. c. et que là où le stade du finissage est atteint, comme dans la confiserie et la préparation des conserves de légumes, cette proportion n'est plus que de 12 p. c.

Mais, d'autre part, une seconde tendance est en action qui, suivant les cas, peut corroborer ou contrarier l'influence de la première. En dehors du coût de la main-d'œuvre, le prix de revient ne comprend pas seulement le paiement des salaires et le prix d'achat des matières premières, mais aussi la rémunération et l'amortissement du capital engagé dans l'outillage des entreprises. (Sans parler, pour le moment, d'autres éléments encore comme les frais de transport et d'assurance, qui s'incorporent aussi dans le prix de revient.) Or, il est clair que plus se développent les immobilisations et plus diminue la part relative du salaire dans les charges de la production. C'est ainsi qu'en Autriche (1929), les salaires des ouvriers dans la production d'électricité ne représentent qu'une proportion de 11 p. c. Il est vraisemblable qu'il en est sensiblement de même dans les établissements similaires des autres pays. C'est peut-être à une influence identique qu'il faut attribuer les proportions de 30 p. c. dans l'industrie textile de Belgique et 15 p. c. dans l'industrie chimique (Belgique 1930). Dans ces conditions, l'invasion d'un machinisme perfectionné dans les stades de la production se rapprochant du finissage ou s'y consacrant ne pourrait que renforcer l'action de la première tendance signalée tout à l'heure. Inversement, si le machinisme est beaucoup plus développé dans les premiers stades de la production, c'est dans ceux-ci que le coût de la main-d'œuvre aurait le poids relatif le plus faible et non dans les derniers stades.

* * *

Il nous reste à mettre en lumière l'intérêt que présente la question du coût relatif de la main-d'œuvre à chaque étape d'une production déterminée. Il est naturellement utile à divers égards de mesurer l'incidence du coût du travail sur le prix de revient et le prix de vente de la production considérée. Deux exemples vont permettre de mettre en lumière la gravité de cette question.

Soit, en premier lieu, un coût de la main-d'œuvre s'élevant à 50 p. c. du coût de production total. Sup-

(4) Cf. H. COHN, *Une enquête sur la proportion de main-d'œuvre dans les diverses industries belges (Éditions du Comité central industriel de Belgique)*, 1933, pp. 8 et 9.

posons une augmentation des salaires de 10 p. c. Elle se traduira par une aggravation de 5 p. c. du coût de production.

Soit, en second lieu, un coût de la main-d'œuvre s'élevant à 10 p. c. du coût total de la production. Une majoration de 10 p. c. des salaires ne se traduira plus que par un renchérissement de 1 p. c. de la production.

En ce dernier cas, la main-d'œuvre n'apparaît plus que comme un *complémentaire accessoire* des autres facteurs de la production. Afin de justifier cette proposition, à première vue un peu choquante, il est indispensable de définir tout d'abord ce qu'il faut entendre par *complémentaire accessoire*. Disons, pour commencer, que ce terme ne se confond pas avec celui de *complémentaire facultatif*, ce qui serait absurde. Il y a lieu de le définir tout autrement. Le complémentaire accessoire est celui qui a une faible valeur vis-à-vis de l'ensemble des autres, comme les huiles, par rapport aux machines, les verres à vitres, les ardoises, les marbres comparés aux bâtiments, les allumettes, les bouteilles, etc. (5). Comme la production représente toujours une demande commune de biens et services que l'on nomme, en conséquence, complémentaires, ceux d'entre ces derniers dont le prix est bas (accessoire) relativement à celui des autres peuvent

(5) Cf. notre *Traité d'Economie politique*, tome II, 2^e édit., Paris, 1927, pp. 123-129.

renchérir dans une mesure assez large sans que la demande commune se restreigne. Que le prix des allumettes monte, les fumeurs ne feront pas grève pour autant, à moins que cette hausse ne prenne des proportions extravagantes. En langage d'école, nous dirons donc que les complémentaires accessoires sont l'objet d'une demande inélastique. Cette demande ne pourra fléchir que si les prix des complémentaires principaux ou du bloc des autres complémentaires s'élèvent. Appliquée aux salaires de la seconde catégorie dont il a été question plus haut, cette notion se traduit pratiquement par la possibilité d'une hausse appréciable de ces salaires sans que pareille hausse provoque un rétrécissement du marché des produits.

Une légère exception doit toutefois être apportée à cette proposition. Elle vise le cas où la marge de profit serait devenue si infime qu'un rien la ferait disparaître. La hausse du complémentaire accessoire serait, en semblable occurrence, la feuille de rose qui fait déborder le vase. Ne croyons pas tout de même qu'un tel cas se présente fréquemment.

D'autre part, il est certain que la hausse du complémentaire accessoire peut toujours inspirer aux producteurs le désir de le remplacer par un autre moyen de production moins coûteux. En ce cas, l'intervention de la faculté de substitution rend à la demande du complémentaire accessoire l'élasticité qui lui faisait défaut. Cette éventualité doit toujours tenir en éveil la prudence des organisations ouvrières.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

(Septembre-octobre 1936.)

APERÇU D'ENSEMBLE.

La France, la Suisse et la Hollande viennent de dévaluer leurs monnaies. Les craintes que ces manipulations monétaires ont suscitées se sont déjà résorbées en grande partie. Les répercussions de ces dévaluations sur notre commerce extérieur pouvaient se manifester dans nos rapports directs avec chacun des pays dévaluateurs, aussi bien que sur les marchés tiers. Jusqu'à ce jour, nous n'avons pas subi de graves dommages. D'abord parce qu'aucun de nos trois voisins susnommés n'est en général en concurrence directe avec nous à l'étranger. En second lieu, parce que les écarts des changes ne sont pas assez importants pour constituer un réel danger. Puis, parce que, dans l'état actuel des relations internationales, les effets d'une dévaluation sur le commerce extérieur, dûs au jeu de la prime de change, sont très facilement annulés. Et enfin, parce que le Gouvernement qui dévalue, conscient de cette vérité d'expérience, a le souci d'élargir tout d'abord la marge bénéficiaire de ses industries exportatrices en relevant les prix en monnaie nationale. De plus, dans le cas de la France, l'incidence des récentes mesures sociales sur les prix des industries de base atténue les effets favorables de la diminution monétaire.

Bien entendu, ce nouveau pas vers « l'alignement des monnaies », dont l'aboutissement n'est pas encore prévisible, n'a pas été sans influencer certaines de nos industries. Les exportateurs ont perdu la prime de change dont ils continuaient à profiter dans certains cas, malgré les limites fixées par des accords internationaux ou par des ententes de fournisseurs à clients. La situation est particulièrement sensible dans les charbonnages produisant des charbons maigres, vendus en France, où les prix étaient restés inchangés, en valeur-or. Cette prime a disparu. Mais elle a été compensée partiellement par la hausse des charbons français, qui nous permet d'augmenter nos cotations. Sur d'autres marchés, nous subissons un préjudice réel, mais limité, par l'avantage accordé aux charbons hollandais. En produits métallurgiques, le Cartel de l'Acier maintient pour nous le *statu quo*. En textiles, les craintes ne sont pas très fondées, sinon du côté des marchés que nous avons gagnés récemment sur l'Italie. Jusqu'à ce jour, nous n'avons rien eu à redouter de la France, grand concurrent en puissance, mais dont les prix restent fort élevés.

Ainsi, comme à l'abri de la tourmente monétaire internationale, le Gouvernement a poursuivi son action économique.

Pendant les mois sous revue, deux traits caractéristiques se sont manifestés qui démontrent les difficultés que rencontre le travail de redressement, la complexité infinie des problèmes à résoudre, et combien il est délicat de sérier les faits, de laisser de côté ceux qui sont de nature transitoire, de choisir ceux auxquels il faut s'arrêter. Nous faisons allusion à la publication du *Rapport préliminaire général sur la Réorientation économique de la Belgique*, approuvé par le Conseil des Ministres en sa séance du 14 septembre 1936, et aux manifestations par lesquelles s'est révélée l'acuité du problème agricole.

Le rapport de la C. O. R. I. (Commission d'Orientation Industrielle) est une sorte d'essai, en grande partie théorique, sur la structure économique, surtout industrielle, du pays. Ce n'est, au fond, qu'une tentative pour définir l'atmosphère dans laquelle le Gouvernement déploie son activité organisatrice. Quant à cette activité elle-même, elle y est seulement esquissée. Une conclusion s'en dégage, à savoir : que, dans la voie de l'organisation industrielle, le Gouvernement a la ferme volonté d'aborder de front nombre de problèmes qui ont été négligés jusqu'ici.

L'information unilatérale du rapport en question a mécontenté les milieux agricoles, très agissants en ce moment. Mais il fallait parer au plus pressé. De plus, les pouvoirs publics, en ce qui concerne les réformes durables, doivent pouvoir s'appuyer sur une information précise. Or, bien que notre documentation statistique soit très généralement insuffisante, elle l'est plus en ce qui concerne l'agriculture que l'industrie.

La dernière session de la Conférence Internationale des Economistes Agricoles tenue à Saint-Andrews, en Ecosse, du 30 août au 6 septembre, a fait ressortir, par comparaison avec d'autres pays, nos infériorités du point de vue de la statistique. Des pays étrangers, comprenant à juste titre la valeur sociale et économique de l'agriculture, ont érigé depuis longtemps des bureaux de documentation et d'études et persévèrent dans ce sens. Nos sources d'information officielles sont incomplètes et fragmentaires. La coordination dans l'étude des faits économiques en souffre. Il faut connaître avec précision les données des problèmes qui se présentent, même si l'on reste dans un régime foncièrement libéral, et si l'on ne veut s'adonner qu'à un interventionnisme opportuniste.

Notons, à cet égard, que le Gouvernement se met actuellement à la réalisation d'un programme que seul le manque de temps semble avoir retardée. Ce

ne sont encore que des tentatives, comme le projet de loi que vient de déposer le Ministre de l'Intérieur, organisant des « investigations statistiques sur la situation démographique, économique et sociale du pays ». Ce début, sur la portée réelle duquel l'on n'est pas encore informé avec précision, sera sans nul doute suivi par des réalisations plus amples. Retenons, à ce propos, les vœux exprimés par la C. O. R. I. dans le rapport précité, sur l'organisation de statistiques industrielles; vœux qui sont déjà rencontrés en partie par certaines catégories d'industriels: à la suite d'une initiative prise par le Ministère des Affaires économiques, des groupements, comme la Fédération des Constructeurs et le Groupement des Fabricants de Papiers, ont accepté de fournir des statistiques de production. En outre, le Ministre de l'Industrie et du Travail, s'occupant d'établir des statistiques des salaires, a eu d'heureuses prises de contact avec l'industrie. Enfin, le Ministère de l'Agriculture paraît déployer des efforts pour organiser un service de statistique agricole plus complet que celui dont nous disposons actuellement.

L'INDUSTRIE CHARBONNIÈRE.

La situation du marché charbonnier belge reste favorable. La demande est active, d'autant plus que dans tous les districts, il existe des retards considérables sur les délais de livraisons, dûs aux grèves de juin et aux arrêts partiels qui, pour des raisons parfois insignifiantes, ne se renouvellent que trop souvent et empêchent la production de redevenir normale. La production reste stationnaire et les stocks sont au niveau atteint pendant les meilleures périodes. Pour certaines catégories de charbons domestiques, de longs délais de fourniture sont exigés. La demande de charbons industriels pour les cokeries, les centrales électriques et d'autres industries est stimulée par le désir de constituer des stocks avant la hausse.

La production du charbon, réglementée par l'O. N. C., semble devoir accroître. Mais, dans certains puits, la possibilité de la développer se heurte à une insuffisance de la main-d'œuvre expérimentée. Celle-ci n'est pas aisée à trouver, ce qui rend la situation de plus en plus difficile. L'on se plaint de tout côté de la pénurie de main-d'œuvre, surtout qualifiée. Dans la région de Liège, l'on estimait, en octobre, à 5.000 unités environ le manque d'ouvriers. Le rendement des chômeurs embauchés est mauvais. Comme l'on n'improvise pas des ouvriers mineurs, les dirigeants ont tenté des démarches pour obtenir de l'Etat l'autorisation d'employer de la main-d'œuvre étrangère, polonaise de préférence. Cette question est d'une importance capitale, surtout dans les vieux bassins. Le bassin limbourgeois, rationalisé à l'extrême, peut pousser sa production avec un moindre recours à du personnel supplémentaire.

L'index-number progressant, les prix des charbons devront sans doute être majorés prochainement.

La dévaluation du belga avait apporté un bénéfice

exceptionnel aux charbonnages exportant en France et dont les contrats continuaient à se traiter en francs français. Ce bénéfice, déjà amoindri par diverses concessions, a disparu avec la dévaluation de la monnaie française. Par contre, l'application de la semaine des quarante heures dans les charbonnages entraîne une hausse considérable des charbons français. D'ailleurs, nos prix à l'exportation en France ont augmenté: de vingt francs par tonne pour les classés et gailleteries, de quinze francs cinquante pour les boulets. Cette hausse a été appliquée aux envois effectués au mois d'octobre. Pour le mois de novembre, une réunion ultérieure a fixé les prix.

Le marché d'exportation a été bien alimenté. Les envois de charbons domestiques vers la France, l'Italie et le Canada sont importants. Quant aux importations, elles se maintiennent au maximum des autorisations pour les charbons allemands et hollandais. Les charbons anglais et français sont restés trop chers jusqu'à ce jour.

On sait que les charbonnages avaient demandé une augmentation de la taxe d'importation. Sur avis défavorable de l'Orec, le Gouvernement a maintenu le *statu quo*. Une modification serait d'ailleurs difficilement applicable en ce moment: l'accord avec la Hollande n'expire qu'à fin mars 1937 et la taxation, dans son état actuel, a porté des fruits remarquables. Les achats faits en Angleterre et en France sont fort réduits. Quant aux charbons allemands et anglais, les taxes sont prises en charge par les expéditeurs étrangers. Par contre, ces deux pays ont relevé leurs prix.

La question des congés payés est réglée comme suit. Tout ouvrier a droit à un congé après un an de service dans les charbonnages belges. Ce congé varie entre trois et six jours selon que l'ouvrier est resté au service d'un même charbonnage pendant toute la durée de l'année ou non.

Les événements survenus en juin ont amené le Gouvernement à imposer des augmentations de salaires. Celles-ci ont atteint théoriquement 12 p. c. En réalité, l'augmentation a été supérieure à ce chiffre, car un minimum de salaire de 32 francs par jour a été alloué à tous les ouvriers adultes. Les exploitants ont été forcés d'augmenter ainsi de plus de 5 p. c. les salaires de certaines catégories d'ouvriers pour maintenir un écart entre les salaires des ouvriers spécialisés et ceux des manœuvres.

La commission chargée par le Gouvernement de mettre au point les modalités d'application de la semaine de quarante heures dans l'industrie houillère a tenu sa première séance, au cours de laquelle les représentants des charbonnages ont annoncé leur intention de présenter une note exposant leur point de vue. Les délégués ouvriers en feront autant.

L'application du statut du commerce charbonnier, qui devait avoir lieu le 1^{er} octobre, est de nouveau renvoyée à une date ultérieure. Les divergences d'opinion paraissent cependant se réduire. La com-

mission nommée récemment pourrait arriver rapidement à une entente complète.

Les cokes de hauts fourneaux et de fonderie sont très demandés. Les qualités domestiques subissent l'influence de la baisse de la température.

Des pourparlers ont eu lieu à Hambourg entre les représentants des producteurs anglais, belges, hollandais, polonais et allemands, afin de constituer un cartel international des cokes. Ils n'ont pas abouti, par suite des dissensions qui continuent entre les producteurs belges malgré l'intervention du Gouvernement. En outre, les Belges exigent une participation de 17 p. c. au lieu de 7 p. c. Les pourparlers seront repris à Londres.

L'industrie du coke se développe d'une manière favorable dans le pays. Les concentrations entre charbonnages ont amené une diminution de la main-d'œuvre, qui est revenue de 6.000 ouvriers en 1927 à 3.700 en 1936. Par contre, la production s'est accrue lentement jusqu'à se rapprocher du niveau de 1927. La consommation intérieure s'améliore notablement. Les expéditeurs vers le Congo et le Canada ont été nettement favorisés par la dévaluation.

La question de la carbonisation à basse température des charbons, fort discutée en Belgique, surtout depuis le cycle de conférences données à Mons, en 1933, sur la valorisation du charbon, semble devoir entrer dans une phase d'oubli. L'on a cru pendant longtemps que la création dans notre pays d'usines de distillation à basse température apporterait des améliorations à notre marché charbonnier. Le rapport préliminaire de la C. O. R. I. n'en fait plus autrement mention qu'en la citant comme exemple d'industries nouvelles (p. 20). Enfin, de franches réserves viennent d'être exprimées à ce sujet par M. H. Verdinne, ingénieur en chef à la S. A. des Charbonnages d'Aiseau-Presles (*Annales des Mines*, 1936, pp. 392-423), qui conclut qu'au point de vue du marché intérieur, « la carbonisation à basse température ne peut actuellement qu'ajouter aux difficultés des producteurs de charbons domestiques (55 p. c. du royaume, 70 p. c. du vieux bassin, 90,3 p. c. du bassin de Charleroi, 93,5 p. c. du bassin de Liège) en permettant aux producteurs de charbons à gaz et à coke d'intervenir sur le marché des domestiques. Au point de vue du marché extérieur, elle tend à supprimer les exportations vers les pays dépourvus d'anhracite. Pour se défendre contre l'invasion du petit-coke, du semi-coke et des boulets distillés, les producteurs de charbons maigres et demi-gras doivent fabriquer eux-mêmes des combustibles à meilleur marché que les produits fabriqués par leurs concurrents. » L'auteur trouve dans « la valorisation des fines résultant de cette fabrication » un moyen facile d'organiser cette défense tout en servant à « compenser l'avalissement des prix des catégories domestiques les plus chères et à rétablir l'équilibre du prix de vente moyen des charbonnages à charbons maigres

et demi-gras ». Ce n'est là qu'une opinion de plus contre l'introduction d'une technique nouvelle à un moment mal choisi.

L'INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE.

L'allure exceptionnellement animée du marché métallurgique ne s'est pas ralentie depuis l'été, malgré une légère accalmie des nouvelles affaires à l'exportation.

Le marché intérieur reste en bonne position. Les délais de livraison demandés par les producteurs sont toujours de huit à douze semaines. Le compartiment des fontes conserve une allure ferme. L'offre ne peut pas toujours suivre. Les stocks aux hauts fourneaux sont à peu près nuls et la production s'écoule immédiatement.

Le marché industriel reste bien orienté. Depuis octobre 1935, que les commandes de produits métallurgiques centralisées par *Cosibel* dépassèrent 150.000 T., résultat des plus remarquables, les tonnages mensuels n'ont plus faibli. Depuis plusieurs mois déjà, les statistiques s'établissent à des chiffres-records par rapport aux mois correspondants de l'année dernière.

Certaines hématites ne sont plus cotées, faute de disponible. En aciers marchands, profilés et feuillards se révèlent des besoins importants. Les tôles fortes de qualité sont très demandées. Les transactions en tôles fines s'améliorent. Tous les laminoirs sont occupés. On travaille jusqu'au maximum de rendement.

Le nombre de hauts fourneaux à feu est toujours de 41. Constatons que, pendant les huit premiers mois de cette année, et comparativement à la période correspondante de 1935, seule la production de fers finis est en recul. Les progrès réalisés par les autres produits de la sidérurgie, fontes, moulages et aciers finis, sont des plus notables.

La construction développe nettement son activité. Le marché intérieur est, par ailleurs, favorablement disposé. Les efforts que le Gouvernement va déployer pour résorber le chômage ne feront qu'élargir ce marché. A cet égard, l'amplification du programme de renouvellement de la Société Nationale des Chemins de fer revêt une importance exceptionnelle. Outre les 500 voitures métalliques actuellement en construction, la Société examine la possibilité de mettre en adjudication 20 grosses locomotives type « Superpacific » pour trains lourds à grande vitesse. En outre, elle pourrait bientôt passer aux constructeurs de wagons pour marchandises une commande de 1.000 unités. En effet, certaines firmes belges ne construisent que les wagons et avaient demandé depuis longtemps à obtenir leur part de travail. Les pourparlers sont menés actuellement entre la Société Nationale, l'*Orec* et le Gouvernement, qui interviendrait dans le financement de cette commande.

L'activité des transformateurs s'est notablement accrue. Aux ateliers des Constructions Electriques de

Charleroi, par exemple, diverses divisions ont repris le personnel précédemment licencié. Il se manifeste ici également une insuffisance de main-d'œuvre qualifiée et la société est obligée d'organiser la formation de cette main-d'œuvre.

Tous les marchés extérieurs fournissent des commandes. Les demi-produits, fortement demandés par l'Angleterre, le Japon et l'Italie, les barres et les grosses tôles se maintiennent toujours en vedette. On relève un renouveau d'ordres émanant des maisons anglaises. L'Amérique latine, les Etats-Unis, les pays du Nord et l'Egypte restent de gros acheteurs. Le relèvement des prêts décidé par les compagnies de navigation, tant pour l'Atlantique que pour le Pacifique, risque de réduire notre chiffre d'affaires avec l'Egypte où la marge bénéficiaire est faible. On espère aussi une intensification des transactions avec l'Italie, une mission commerciale italienne étant venue récemment en Belgique à l'effet d'étudier l'importation de tonnages importants de barres et poutrelles. L'animation qui règne sur le marché anglais depuis si longtemps déjà, notamment en fabricats réclamés par les chantiers navals et l'industrie automobile, ne faiblit pas. L'Angleterre a demandé à l'Entente la fourniture hors contingent de 50.000 à 70.000 tonnes de demi-produits pour le dernier trimestre 1936, avec option pour un tonnage égal pour le premier trimestre 1937; la continuation à cette cadence entraînerait la livraison d'un supplément de tonnage, pour l'année 1936-1937, de 250.000 tonnes environ, contre 230.000 tonnes fournies en 1935-1936.

Relativement aux bouleversements monétaires de ces derniers temps, il est à noter qu'ils n'ont pratiquement pas atteint nos exportations, la presque totalité de celles-ci se faisant en livres sterling-or ou papier, tandis que nos usines profitent de la nouvelle parité du franc français pour le règlement de leurs approvisionnements en minerais. En ce qui concerne les prix, divers relèvements ont encore eu lieu et il faut d'ailleurs noter que cette tendance à la hausse continue également à se marquer aux Etats-Unis. Ainsi, le prix des barres marchandes a été porté à £-or 3.12.6, contre £ 3.3.9, pour l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay, en corrélation avec le relèvement des cotations américaines, les Etats-Unis étant les principaux concurrents de l'Entente sur ces marchés. Le prix des tôles fines a été relevé de 10 à 25 sh.-papier par tonne; de même encore, les demi-produits ont subi une augmentation de 2 sh. 6 d. par tonne à destination de la Chine et de la Mandchourie, et une majoration sensiblement plus forte encore pour certains marchés secondaires. Comme prévu, suite à l'arrangement intervenu au début de l'année entre la métallurgie sud-africaine et l'Entente internationale de l'Acier, accord réduisant les quantités à exporter là-bas, des majorations substantielles ont été décrétées pour les fournitures en Afrique du Sud. Pour certains produits, le relèvement va jusqu'à sh.-or 17/6.

L'on sait que la Commission paritaire de la sidérurgie aboutit en février 1936 à la conclusion d'une convention fixant les salaires en fonction des fluctuations de l'index-number. L'index du mois d'octobre ayant atteint le niveau nécessaire à la hausse, les salaires augmenteront à partir du 15 novembre.

Mentionnons que les anciennes sociétés Minière et Métallurgique Alliance-Monceau et Charbonnages de Fontaine-l'Evêque, absorbées par la S. A. d'Ougrée-Marihaye en 1930, ont repris leur existence propre par suite des mesures de décentralisation de cette dernière société. Celle-ci a cédé les installations de charbonnages et de sidérurgie à une nouvelle société dénommée Aciéries et Minières de la Sambre. Les deux entreprises se complètent. La division de fours à coke consomme de grandes quantités de charbon fournies par le Charbonnage de Fontaine-l'Evêque. La division aciéries comprend trois hauts fourneaux, dont un de construction récente et un train de laminoirs, qui sera bientôt achevé. La reprise du travail est envisagée pour l'avenir.

Quelques unités sont en construction sur les chantiers navals de Boom. Le travail a cependant diminué depuis le mois d'août. Le nombre de chômeurs est voisin de 35 p. c.

Depuis la dévaluation du franc français, les transactions avec la France, qui, en temps ordinaire, absorbent 60 à 70 p. c. de la production de Boom, ont fortement diminué. Il y a d'ailleurs d'autres raisons à cette tendance : les droits d'entrée élevés, et les entraves apportées par le Gouvernement français à l'immatriculation, entre autres.

A Ostende également, l'activité des chantiers est grande. L'équipement de notre flotte de pêche s'améliore de jour en jour. Il est vrai que la marine marchande aussi bien que la marine de pêche bénéficient de certains crédits de l'Orec pour favoriser la construction sur chantiers belges de nouvelles unités marchandes et de pêche, et pour le perfectionnement du matériel naval des services maritimes de l'Etat.

LES CARRIÈRES, LA CÉRAMIQUE ET LE BATIMENT.

Par suite des grèves, la situation du marché de la construction s'est empirée. De plus, l'activité dans l'industrie du bâtiment, déjà déclinante au cours des mois précédents, n'a pas repris au cours des mois sous revue.

Les briquetiers ont eu à se plaindre en conséquence, surtout depuis le renouveau qu'ils avaient connu après la dévaluation. Dans la région de Boom, les stocks, après la fin de la campagne briquetière, sont très importants. Ils atteignent environ 400 millions d'unités. Comme les prix sont en baisse d'environ 20 p. c. par rapport au début de la saison, l'on est en droit de craindre un retour à la situation de l'hiver dernier.

Les marchés d'exportation se réduisent en fait à l'Angleterre, avec qui les transactions restent satisfaisantes.

En briques de l'Escaut, il y eut de grosses transac-

tions au début de la saison, comme contre-coup des grèves affectant la région de Boom. Depuis lors, la demande a de nouveau diminué.

Cependant, les grands travaux entrepris en Belgique depuis plus d'un an maintiennent une bonne activité dans les carrières.

A Lessines, la production de porphyre atteint son maximum. Les carrières de grès et de petit granit des environs de Huy ont une activité meilleure qu'à pareille époque en 1935. Les exportations de petit granit sont en progrès vers la Hollande. Mais la dévaluation du florin a réduit la marge bénéficiaire. La vente de pavés en grès est bonne. Les prix sont en hausse de 10 p. c. depuis septembre 1935. Les affaires en concassés restent difficiles par suite de la concurrence des graviers de la Meuse. Le Comptoir de vente de porphyre signale un accroissement notable de l'importation de pavés suédois et norvégiens. Nos achats dans ces pays atteignent 100.000 tonnes pour les neuf premiers mois de 1936 contre 26.000 pendant la période correspondante de l'année dernière. L'importation atteindrait actuellement 40 p. c. de la production belge, quoique celle-ci soit poussée au maximum.

Les carrières de pierre bleue de Soignies ont reçu d'abondantes commandes au mois d'octobre, comme chaque année à l'approche de la Toussaint. Toutefois, depuis ce jour, les tailleurs de pierre commencent à chômer dans les exploitations de la région.

La plupart des produits bruts ou semi-transformés de l'industrie cimentière ont enregistré une certaine progression de leurs prix de vente. Par rapport à fin 1935, et sur le marché belge, les prix du ciment Portland artificiel se présentent en hausse de 14,5 p. c., soit presque le double de la hausse des charbons. Tandis que l'augmentation du prix du charbon est due, en très grande partie, à l'accroissement des charges acquittées par les charbonnages, il semble que la hausse des ciments représente plutôt un élargissement de la marge bénéficiaire des entreprises intéressées, qui travaillent d'ailleurs, depuis le début de cette année, à un rythme supérieur à celui de 1935.

Les marbreries ont beaucoup de travail. La demande du marché intérieur reste bonne. Les contingents de production ont même été augmentés de 10 p. c. Quant aux prix, il n'ont pas changé. Le syndicat des producteurs, surveillant la production et les prix, tant sur les chantiers de production que chez les fabricants d'objets de marbre, fonctionne de mieux en mieux. Une normalisation se fait ainsi sur le marché par le contrôle du classement par catégories. Rappelons que c'est notamment en déclassant la marchandise que l'on parvenait auparavant à diminuer les prix de revient, tout en laissant les prix de vente inchangés. Les salaires des ouvriers des carrières ont été augmentés d'environ 10 p. c.

L'INDUSTRIE DU VERRE.

La situation des verreries s'est un peu améliorée quant à la production et à la vente. Les stocks sont en diminution. Cinq bassins de l'Union des Verreries

mécaniques sont en activité, savoir : deux bassins de la division de Gilly, la division du Centre, la division de Zeebrugge et celle de Jemappes. La division du Centre, à Montigny-sur-Sambre, a repris le travail, après avoir subi d'importantes réparations. Les résultats de cette division sont moins favorables et absorbent notamment une partie des bénéfices des deux divisions de Gilly, dont le rendement a toujours été bénéficiaire. La rentabilité de cette industrie, tout au moins en ce qui concerne l'Union des Verreries mécaniques, n'est pas beaucoup améliorée. Les prix de vente extérieurs sont restés inchangés et une baisse a même été consentie pour les pays d'Amérique du Sud. Depuis le mois d'octobre, les prix intérieurs ont été augmentés en moyenne de 15 p. c. D'autre part, les salaires sont majorés de 6 p. c. L'augmentation de prix des matières d'approvisionnement a fait hausser le prix de revient d'environ 10 p. c.

Les deux verreries dissidentes sont toujours en bonne situation. La production est poussée à son maximum et l'écoulement des produits est rapide.

En ce qui concerne les gobeleteries, la situation, au cours des deux derniers mois, a lentement évolué vers un mieux, le volume des ordres ayant accusé un certain développement. Les commandes enregistrées au cours de ces dernières semaines sont pour fourniture rapide, en vue sans doute des approvisionnements des grossistes pour les fêtes de Noël et de Nouvel An; cette période de l'année est d'ailleurs régulièrement animée et il convient d'attendre le début de 1937 pour voir l'évolution du marché. A la faveur des réductions de droits consenties pour l'entrée de la gobeleterie en Australie, lors d'un récent accord belgo-australien, on espère intensifier les affaires avec ce pays; comme pour d'autres produits, il est signalé que certains marchés nouveaux ont pu être abordés dans des conditions qui permettent d'entrevoir un chiffre de transactions allant en se développant. La dévaluation française a été suivie d'un relèvement des prix cotés en monnaie française; ce relèvement ne dépasserait pas 15 p. c. à l'heure actuelle, ne compensant pas encore la perte au change.

Pas de changements officiels quant aux prix pour les autres destinations; il se confirme que le prix des articles de spécialités laisse actuellement aux fabricants une marge intéressante de bénéfices.

L'INDUSTRIE DU BOIS.

Les ventes saisonnières des coupes ont été nombreuses à des prix en forte hausse. L'on signale, à cet égard, un certain emballement. Une grosse commune des environs de Philippeville vendant, au début du mois, des bois estimés par les Eaux et Forêts à 200.000 francs, en a obtenu 260.000. La hausse s'applique aussi bien aux bois pour scieries qu'aux bois de mine.

Du fait de cette hausse, la consommation du bois

semble encore devoir se rétrécir. Le consommateur se tourne de plus en plus vers les matériaux de remplacement qui font au bois une concurrence très efficace. Les producteurs et les marchands entreprennent depuis quelque temps une campagne en faveur de la valorisation du bois et essaient de trouver pour celui-ci des utilisations nouvelles.

Le problème mérite d'être étudié de très près, car l'avenir de l'industrie du bois n'a pas seulement une grande importance économique. La ruine de la culture forestière, découlant d'une dépréciation fondamentale de ses produits, aurait, pour l'avenir du pays, des conséquences autrement désastreuses. Nous reviendrons incessamment là-dessus dans notre bulletin.

Les *saboteries* du pays sont très bien occupées. Il y a peu ou pas de chômage. L'on exporte toujours vers la Hollande, à des prix restés pratiquement inchangés.

Dans l'*industrie allumettière*, l'activité est très grande. Toutes les usines de l'*Union* travaillent à plein rendement. A Grammont, où le chômage a pratiquement disparu dans cette branche, depuis l'époque de la dévaluation, l'activité est débordante. A Ninove, où le personnel ouvrier avait été fortement réduit depuis plusieurs années, on réembauche. D'importants travaux d'agrandissement et d'amélioration vont être entrepris à l'usine principale. Chez les indépendants, la situation s'améliore à Onkerzeele, tandis que l'*Allumettière de Ninove* travaille à deux équipes.

L'*industrie du meuble* reste toujours dans le marasme dans le centre principal de cette industrie, Malines. La Commission de réorientation économique de la Belgique, spécialement à raison de la crise chronique dont souffre cette ville, a entamé diverses enquêtes sur la question et semble vouloir susciter un effort vigoureux de redressement sur le plan technique, esthétique, commercial et économique.

Dans la région de Grammont, l'industrie du meuble est également très malade. Alors que la principale firme continue à bien travailler, les très nombreux petits ateliers souffrent encore du chômage. De nouveaux magasins établis en ville vendent uniquement des meubles de Malines. Grâce à une différence sensible des prix de revient, ils parviennent à concurrencer les fabricants de l'endroit qui vendent leurs produits directement au public.

L'INDUSTRIE TEXTILE.

Coton.

Fin septembre, les cours du coton à New-York ont haussé de 50 à 75 points sur ceux du début du mois. A Liverpool, ils ont augmenté de 50 points environ, ce qui est dû en partie à la faiblesse récente de la livre. Cette hausse provient, en ordre principal, de la déclaration gouvernementale du 8 septembre, relative à la sécheresse des dernières semaines qui diminue les récoltes d'une façon appréciable. Les marchés

américains ont néanmoins terminé le mois d'octobre en baisse d'une cinquantaine de points à la suite de perspectives de récoltes plus favorables. En fin de compte, il semble que les prix doivent se maintenir, car la belle réussite de presque toutes les récoltes cotonnières sera contrebalancée par l'augmentation de la consommation que l'on prévoit cette année.

L'ajustement monétaire opéré par divers pays a été favorable à l'industrie du coton. Les filatures ont enregistré de gros mouvements d'ordres au cours de septembre. Les stocks sont inexistantes. En octobre, le marché du brut faiblissant, les acheteurs, prévoyant des cours plus bas, se sont montrés réservés pour l'inscription de nouveaux contrats. Toutefois, les affaires sont restées relativement actives. L'on a noté un bon mouvement en désignations et en expéditions. A l'exportation, les affaires restent limitées et les prix peu favorables.

Quelques filatures de coton, *outsiders* de la *Textile* à Gand, viennent de constituer une entente pour la fixation du prix de vente du fil.

Dans les tissages, la situation des deux derniers mois sous revue a ratifié l'allure des affaires au cours de la période précédente. L'amélioration de l'activité des usines gantoises paraît toutefois s'étendre. Certains marchés extérieurs sont plus actifs. Les prix s'améliorent quelque peu, grâce à la résistance des tisseurs à une demande qui se fait à bas prix.

La concurrence japonaise a particulièrement ameuté l'*Association belge de tissage* au cours du mois de septembre.

L'activité est bonne dans les tissages de coton d'ameublement. L'Amérique nous a fait de grosses commandes de moquette au mois de septembre. Les tissus en peluche de coton se vendent moins bien. La mode semble tourner vers le gobelin et la tapisserie. Néanmoins, septembre et octobre ne furent pas mauvais, sauf en ce qui concerne les prix qui n'ont pas suivi entièrement la hausse des salaires et des frais généraux.

Sur les marchés extérieurs, la concurrence italienne, suspendue pendant de longs mois par suite de l'application des sanctions, a repris et exerce une forte pression sur les prix.

Dans les petits tissages des environs d'Audenarde, l'orientation vers la fabrication des voiles et des tissus de fantaisie se généralise.

Dans les fabriques de couvertures de coton, localisées presque uniquement dans les régions de Termonde, Alost et Gand, le travail reste réduit, mais il est devenu plus régulier. On signale, au cours de ces derniers mois, d'assez importantes commandes venant du Maroc, de la Palestine et de l'Amérique du Sud, principalement de l'Argentine. On sait que la spécialité de la fabrication des couvertures de coton et des torchons, née en Belgique, occupe environ cinq mille ouvriers et que ses exportations s'élevaient en 1929 à 52 millions de francs.

Depuis l'ouverture de la saison, les cours de la laine sont en hausse aux marchés d'origine et ce sans à-coups, ce qui est particulièrement favorable aux affaires. D'amples opérations se traitent en Australie, où le Japon continue à s'abstenir; les principaux acheteurs sont l'Angleterre et la France. Les Allemands, les Italiens et les Américains sont rentrés également.

Le commerce de la région verviétoise est très actif. Les statistiques des conditionnements sont éloquentes. Elles enregistrent de grands mouvements qui ne sont pas spéculatifs. Les spécialistes en blousse, qui ont traversé une période difficile, se montrent très satisfaits des affaires. La blousse belge est restée à des taux plus favorables que les blousses étrangères.

L'activité industrielle est grande dans la même région. D'importantes adjudications de tissus ont été remises au milieu du mois d'octobre par les Ministères de la Défense nationale et de la Justice. De grandes firmes spécialisées ont obtenu des lots qui leur assurent du travail pour plusieurs mois.

Seuls les lavoirs se plaignent encore, bien que certaines installations ayant une spécialité ou des relations travaillent à plein rendement. Mais les peignages, les filatures et les fabriques aussi — branche qui se plaint presque toute l'année — travaillent au maximum. Toutes les bonnes maisons ont des carnets d'ordres qui leur assurent plus de trois mois d'activité.

On craignait que la dévaluation française ne portât un grave préjudice à l'activité des filatures. Celles-ci avaient, en effet, profité des circonstances pour prendre sur le marché belge, et notamment à Renaix, la clientèle des filatures françaises qui s'y étaient implantées grâce à des conditions de bon marché et aussi grâce à des spécialités. Jusqu'ici, la concurrence française n'est pas encore rentrée en scène. Evidemment, les fabricants ne profitent plus du déport sur le franc français. Mais, d'autre part, les nouvelles conditions de travail en France chargent fort le prix de revient.

L'activité est telle dans la région verviétoise que le chômage a pratiquement disparu dans le textile. Certes, les statistiques officielles mentionnent encore deux mille chômeurs, dont mille travaillent partiellement. Mais, parmi les mille chômeurs totaux, il faut compter un cinquième d'ouvriers âgés de plus de soixante ans et n'ayant pas de capacités remarquables. Les autres sont des jeunes n'ayant aucune aptitude spéciale, parfois même des indésirables. L'Office de Placement s'occupe dès maintenant de l'avenir de ces gens qui passent un examen médical et seront orientés vers d'autres occupations.

Dans la région de Renaix, la situation reste également favorable. Le chômage est en régression et quasi inexistant sur la place.

Le marché des lins bruts s'est montré plus actif que précédemment à Gand : afflux d'acheteurs, transactions en progrès, relèvement des prix dans tous les genres. Les lins de Russie de la nouvelle récolte sont offerts par le monopole aux environs de 44 £, contre 39 £ en juin-juillet. La hausse de la matière a incité les acheteurs à traiter plus rondement.

La filature gantoise a pu hausser légèrement les prix de ses filés en raison de l'enchérissement du brut. Les tisseurs ayant recueilli quelques ordres d'Amérique, ont alimenté assez largement les filatures pour échapper à la hausse des prix. En conséquence, les stocks ont diminué, sans que la production se soit notablement accrue. Jusqu'à ce jour, les dévaluations monétaires survenues en Europe n'ont pas amené la concurrence pour notre filature de lin. Les usines françaises restent handicapées. La filature anglaise est fort occupée à nourrir son propre marché. L'Italie nous reste fermée et aucun accord n'est intervenu jusqu'à ce jour.

Les tisseurs, s'ils veulent avoir des ordres, sont obligés de consentir des prix peu rémunérateurs. Les perspectives d'avenir sont meilleures qu'auparavant sur certains marchés d'exportation. Les Etats-Unis ont procédé à des achats de toiles qui ont rendu de l'activité aux tissages, notamment dans la région de Roulers, où la proportion de travail a passé rapidement à 75, voire à 80 p. c. des capacités. Pendant la deuxième quinzaine d'octobre, les fils haussant, les acheteurs américains se sont montrés plus rétifs. De plus, l'agitation provoquée par les élections présidentielles aux Etats-Unis a ralenti les transactions. Mais l'exécution des commandes précédentes prendra encore du temps. L'on parviendra à atteindre la nouvelle année sans avoir à redouter une recrudescence du chômage.

L'on sait que les liniers multiplient leurs efforts afin d'obtenir une réduction des frais de production par le perfectionnement technique. Il est nécessaire de fournir la matière première et le produit manufacturé à aussi bon compte que possible pour que le lin puisse retrouver sa vogue, car l'industrie cotonnière, grâce à des perfectionnements techniques incessants, est parvenue à ramener son prix fort en dessous de celui qu'elle cotait avant-guerre par rapport au lin. En valeur-or, les tissus de lin continuent à se vendre à des prix très supérieurs à ceux d'avant 1914, tandis que les cotons se vendent aux trois quarts des prix de cette année-là.

Dans l'ordre des progrès techniques faits par l'industrie linière, rappelons le rouissage artificiel. Celui-ci a fait de tels progrès que la Lys ne reçoit même plus 5 p. c. du lin à rouir. Les derniers perfectionnements apportés au teillage ont porté de bons fruits. En fait de filature, la revue *Textilis* du 1^{er} octobre 1936, rapporte que le nouveau métier à filer

de M. Vandenaabeele, directeur de la « Liève », constitue un progrès fort intéressant. La même revue attire l'attention sur une nouvelle invention de grand avenir, l'arracheuse de lin Soenens, qui porte le nom de son inventeur, un Belge. Cette machine, très légère, bon marché et simple, économise beaucoup de main-d'œuvre.

L'évolution technique à laquelle nous assistons mérite une grande attention. Signalons, à ce sujet, le mouvement qui se dessine pour créer à Courtrai un Institut du lin, qui pourrait rendre les plus signalés services à l'industrie comme à la culture linière. Le promoteur de ce mouvement est M. Demeyere, commissaire du Gouvernement pour les régions frontalières, qui essaie, depuis des années, de redresser les bases fondamentales de l'industrie linière. M. Demeyere espère « que la création d'un institut de recherches textiles pourra rendre à notre industrie textile en général et à l'industrie linière en particulier, des services aussi précieux que ceux rendus par les instituts similaires allemands, hollandais et anglais ».

Jute.

Les filatures de jute sont très occupées. La demande reste forte, malgré la hausse du brut. Les carnets sont garnis jusqu'à la fin de l'année et même jusqu'au delà.

L'activité est très forte dans les tissages. Cependant, les ordres rentrent moins bien de l'Amérique du Sud, où la concurrence des Indes anglaises est plus intense.

Autres industries.

L'industrie de la rayonne continue à travailler favorablement. Pendant les cinq premiers mois de cette année, les exportations de fils de rayonne ont atteint 42.668.000 francs contre 36.248.000 francs pour la période correspondante de l'année précédente. Cette augmentation est due à la dévaluation, car, en quantité, nos exportations ont légèrement fléchi. De l'avis du Conseil d'administration de la *Compagnie Chimique et Industrielle de Belgique*, laquelle contrôle la *Fabelta*, *Tubize*, la *Viscose Belge* et la *Soie d'Obourg*, la consommation de rayonne augmente en Belgique d'une façon satisfaisante.

Cependant, la concurrence reste âpre à l'intérieur. Certains, un peu partout, n'hésitent pas à accepter des ordres en dessous de leur prix de revient.

Nous avons mentionné à plusieurs reprises le développement de l'industrie des *tissus indémaillables* au cours de ces dernières années. Il ne semble pas douteux que, par la diversité de ses utilisations, de ses coloris et l'excellence de la matière, les articles en ce tissu pourront encore élargir leur marché. Cependant, depuis l'an dernier, la production croît plus rapidement que la demande, par suite des circonstances exceptionnelles qui ont donné un essor très rapide à cette industrie au cours de 1935. Les achats « post-dévaluatoires » et le mouvement touristique

exceptionnel poussèrent de nombreux fabricants à étendre leur production et engendrèrent de nouvelles fabriques. En outre, nombre de confectionneurs ont pratiqué l'intégration remontante et se sont mis à produire leurs propres tissus. Ceci aida à désorganiser le marché. Les prix s'effondrèrent pendant la morte-saison et ne se relevèrent plus depuis lors. Les difficultés de la politique intérieure et extérieure, le temps d'été peu favorable, ne stimulèrent pas les affaires. Des usines ont stocké. D'autres ont ralenti le rythme de fabrication. Certaines se sont décidées, depuis septembre, à suspendre leur activité.

Les *corderies* et les *ficelleries* travaillent régulièrement, grâce surtout à l'entente entre fabricants, destinée à maintenir une activité réduite, mais régulière. Les effets de cette entente pourraient cependant être troublés par une importante usine établie à Ostende qui tourne actuellement à plein rendement. On signale des ordres intéressants émanant de la France, de l'Angleterre, des pays scandinaves, pour l'article courant, et de l'Amérique du Sud pour divers genres. Une diminution importante des stocks survient. Dans certaines corderies de Termonde, par exemple, le stock en articles courants est actuellement très réduit.

Les *fabriques de brosses* ont une activité supérieure à celle de l'an dernier à pareil moment. Les ventes à l'intérieur sont très satisfaisantes. L'avenir immédiat n'est pas trop sombre, bien qu'à l'exportation nous n'ayons pas encore regagné le terrain perdu. Les contingentements et les tarifs douaniers ont porté un coup très dur à cette industrie particulière. Des usines, depuis longtemps fermées à l'étranger, se sont rouvertes et nous font une rude concurrence en articles courants et à bon marché.

L'AGRICULTURE ET LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES.

La grande question qui agite nos milieux agricoles depuis des mois, avec une acuité peu ordinaire, est la valorisation des produits de la terre : essentiellement les céréales et les produits laitiers.

Il est permis de remarquer combien il serait dangereux pour le Gouvernement de se lancer dans une politique de valorisation durable et telle que la réclament les organes des agriculteurs. Ce serait se prononcer pour un renforcement de la tendance autarcique, dont les milieux gouvernementaux se méfient à bon droit.

Sans nul doute, la question mérite un examen approfondi. Des décisions sont prises, qui parent aux dangers immédiats, de nature conjoncturelle avant tout, mais ce par des moyens transitoires et qui n'engagent pas l'avenir. Le Gouvernement continuera en 1937 la politique de soutien des céréales, au moyen de primes payées aux cultivateurs si les prix bruts moyens accusés par les mercuriales descendent au-dessous de certaines limites, et dans certaines conditions de rendement. Cela sans préjudice aux autres mesures de protection en vigueur. Quant à la valorisation des productions animales, viande et lait,

outre la réaction de la protection accordée aux céréales sur les prix des produits laitiers, d'autres mesures sont envisagées ou déjà prises : protection à la frontière sous forme de contingentement et de droits d'entrée sur les beurres, laits en boîte, etc.

Cependant, le problème git plus profondément. La révolution survenue dans notre économie agricole depuis le siècle dernier, le recul des spéculations végétales devant l'élevage, continue à s'accroître, d'une façon amortie s'entend. Il convient donc, dans ces circonstances, d'entreprendre l'étude du problème sur des bases plus étendues, et de s'engager dans une politique agricole active afin de susciter une valorisation naturelle et automatique des productions agricoles. La valorisation des céréales sera, en grande partie, le fait d'une standardisation de la production telle que le froment indigène pourra être réservé au marché intérieur dans une plus large proportion. De même, les produits laitiers devront subir une valorisation intrinsèque, c'est-à-dire un relèvement de la qualité et un perfectionnement de la production qui corrige les vices fondamentaux de la distribution. A ce dernier égard, le mouvement dû à l'initiative privée depuis des décades doit être intensifié par l'entremise des milieux officiels.

L'on constate avec plaisir que le Gouvernement s'attelle à cette besogne avec la ferme volonté d'aboutir aussi rapidement que possible. Des commissions étudient différents problèmes relatifs à l'industrie laitière et à d'autres industries agricoles. Un programme d'ensemble sera dressé. Les problèmes relatifs à la production, à la distribution et à la standardisation de la qualité attendent une solution.

Entretemps, nous attirons l'attention sur le caractère urgent de certaines revendications des milieux agricoles. La baisse des prix du lait obtenue par les fermiers a provoqué une effervescence sur l'importance de laquelle il n'y a pas lieu de se méprendre. Des laitiers brabançons et anversoïses ont fait grève. Quelques bagarres ont eu lieu. Des « dissidents » ont vu leurs cruches déversées dans les fossés. Il en est résulté des difficultés d'approvisionnement dans les grands centres. Le milieu dans lequel ce mouvement a eu lieu est avant tout celui des petits laitiers qui affirment leur opposition aux grandes laiteries régulières. Ceci démontre une fois de plus les vices économiques ou sociaux du marché et de l'organisation de la distribution.

La question de la valorisation du lait est des plus délicates. Dans un rapport de M. le sénateur Mullie, président du *Boerenbond*, fait devant les groupes parlementaires agricoles catholiques, il appert que le meilleur moyen de valoriser le lait, c'est de valoriser le beurre indigène. Le sénateur préconise à cet égard de nombreux moyens qui se résolvent, en dehors de la suppression de la concurrence anormale de l'étranger, dans un ordonnancement tel du marché intérieur que celui-ci puisse être desservi absolument et uniquement par une production nationale améliorée

et standardisée. Mais en outre, un autre moyen est prévu, qui sort des modes normaux du libéralisme économique : la défense du beurre contre la margarine. Lorsqu'il s'agit d'une concurrence illicite et passible de la réprobation publique, pour élargir la notion de sanction légale, ceci est très défendable. Dans tous les autres cas, nous ne pouvons nous empêcher de craindre que l'action préconisée par certains ne dépasse les règles du jeu proprement économique et ne nous lance malheureusement dans des conceptions dirigées dangereuses parce que dominées par des intérêts de groupe. Il n'y a d'ailleurs pas de doute que lorsqu'on se mettra à combattre la consommation de la margarine, cette dernière se maintiendra dans la mesure où l'emploi du produit de substitution répondra au jeu normal de ce remplacement. Car, à l'instar de ce qui se passe en Hollande, les consommateurs de margarine seront rapidement mis en état de préparer par eux-mêmes un produit qu'ils recherchent, à des prix peut-être inférieurs à ceux d'un marché organisé.

* * *

La récolte des pommes de terre tardives fut bonne à l'encontre de celle des tubercules hâtifs, qui fut normale ou déficiente par suite des gelées nocturnes de la Pentecôte. Au total, le marché fut sain. L'équilibre fut maintenu, grâce aux possibilités d'exportation vers l'Amérique du Sud et l'Afrique du Nord. Dans le cas des pommes de terre, comme dans celui de nombreux autres produits agricoles de notre pays, le débouché de la France continue à poser des problèmes angoissants. L'on sait, à vrai dire, que, depuis 1932, par suite des mesures prises par la Belgique pour empêcher l'apparition du doryphore sur notre territoire, la France a interdit l'entrée des pommes de terre belges de consommation. D'ailleurs, cette décision n'a fait que précipiter un mouvement commencé auparavant. C'est ainsi que les exportations de pommes de terre belges en France, qui, en 1929, comportaient encore 1.689.869 quintaux, n'en comportaient plus que 941.337 en 1933, 18.533 l'année suivante et 7.917 en 1935. Abstraction faite de l'interdiction motivée par des raisons phytopathologiques aussi bien en France qu'en Belgique, les mesures adoptées par la France n'étaient nullement justifiées par des interventions analogues de la part de la Belgique. L'on est en droit d'espérer, depuis le nivellement phytopathologique dû à l'extension du doryphore, commun à la France comme à la Belgique, que notre voisine nous fera de nouvelles concessions.

En Belgique, comme dans tous les pays betteraviers d'Europe, sauf la Pologne, les résultats de la culture sont satisfaisants. Au cours de la première quinzaine d'octobre, l'arrachage est devenu général. L'alternance de nuits froides et de journées ensoleillées de fin septembre exerça une action favorable sur la maturation des betteraves. Les premières livraisons ont fait prévoir un rendement quantitatif élevé,

accompagné d'une richesse en sucre relativement basse, voisine de 15 à 16 p. c. Cependant, les planteurs ayant cultivé de bonnes variétés à densité convenable, obtiennent des teneurs beaucoup supérieures. Attirons une fois de plus l'attention sur le rôle éminent joué par l'Institut belge pour l'amélioration de la betterave dans les progrès de la culture des betteraves en Belgique. La collaboration de la recherche scientifique et des différentes branches de l'agriculture s'avère de plus en plus efficace. Nous ne pouvons que souhaiter son extension.

Le sucre est trop bon marché actuellement pour donner un grand profit aux planteurs de betteraves. Les 1.000 kilos, 16,5° de sucre, valent environ 130 fr., avec remise gratuite de 600 kg. de pulpes. Celles-ci se vendent de 30 à 35 francs la tonne sur wagon départ usine. Les fabriques de sirop achètent les betteraves à 150 francs les 100 kilos, sans restitution de pulpes. Cependant, à la suite des remous monétaires récents, les prix du sucre se sont relevés ces derniers temps, et ce malgré la perspective d'une plus forte production européenne.

Rappelons que la sucrerie de Houppertingen, dans le Limbourg, a cessé son exploitation. La suppression de cette usine résulte du contingentement qui réduit la production de sucre. De cette façon, les sucreries restées en activité sont assurées d'avoir des fournitures suffisantes.

La récolte des fruits fut en général déficitaire. Les cerises ne donnèrent qu'une demi-récolte cette année, sauf les cerises wallonnes. En conséquence, les prix furent relativement élevés. Quant aux autres fruits, leur rapport fut en moyenne déficitaire et variable, beaucoup plus que les autres années, de contrée à contrée, et de verger à verger. La récolte des pommes est au-dessous des prévisions qui n'étaient cependant pas optimistes. Beaucoup de fruits avortèrent, les maladies furent nombreuses et les tempêtes de fin septembre occasionnèrent beaucoup de rebut. La récolte déficitaire a suscité un grand apport de fruits étrangers, notamment au marché de Saint-Trond.

La culture du raisin est restée d'un rendement problématique au cours de la période de recouvrement économique, en raison de l'incertitude à l'exportation et de la concurrence faite par les raisins étrangers sur le marché national et sur certains marchés étrangers, comme l'Allemagne et la Pologne, où les raisins de serre hollandais et les raisins de plein air balkaniques livrent aux nôtres une lutte acharnée. Il s'agit surtout du raisin muscat, dont le rendement ne correspond pas à l'attente des producteurs et qui tient mal par rapport au raisin blanc de plein air venant, à bon compte, de Bulgarie surtout. Le seul bruit réellement rassurant est dû à l'exportation déficiente de raisins espagnols sur le marché anglais, qui s'alimente pour les deux tiers ou les trois quarts en Espagne, pendant l'automne. Pendant les années précédentes, l'Angleterre tirait de la péninsule ibérique de 25.000 à 30.000 tonnes de raisins. Mainte-

nant, elle n'en importe que 4.000 à 6.000, au profit de notre industrie dont les ventes sont supérieures de 50 p. c. environ à celles de l'année précédente. Malgré cela, notre production viticole est, de plus en plus, destinée au marché intérieur. Les producteurs de raisins s'efforcent de valoriser leurs produits, notamment en fabriquant des jus de raisins frais, qui font la concurrence, avec succès et raison, aux produits étrangers, beaucoup plus chers.

Le forçage du *witloof* a bien commencé. L'on prévoit, en général, un bon rendement. Cependant, de nombreuses difficultés surgissent à l'exportation et l'on n'est pas sans éprouver quelques inquiétudes, d'autant plus que l'excédent exportable sera probablement plus important que les années précédentes. Or, notre plus gros acheteur de chicons est, de loin, la France, à laquelle nous avons vendu, au cours de l'an dernier, 50.000 kilos sur 57.000 kilos exportés; et nous avons été forcés d'accepter le contingentement sur la base des années 1932-1933-1934, qui connurent des exportations notablement inférieures en quantité à celles de l'année dernière. De plus, l'on ne sait pas encore quelle attitude la France prendra sur le plan du commerce international depuis la dévaluation. Que si le système des contingentements pouvait être remplacé par une protection douanière, nous n'aurions probablement pas à en souffrir. Nos produits, contrôlés depuis la saison dernière, et régis par de nouvelles méthodes de standardisation, se sont relevés en qualité. Dans tous les cas, une telle méthode mettrait fin aux difficultés suscitées par le contingentement parmi les exportateurs : difficultés dans le contrôle de la répartition, par suite de la fixation périodique des quantités autorisées à l'exportation.

Le marché de la chicorée a connu, jusqu'à fin août environ, une hausse sans doute un peu spéculative. Celle-ci ne s'est pas maintenue par après. La baisse a probablement subi le contre-coup de l'annonce d'une exportation réduite vers l'Allemagne. Les cultures sont satisfaisantes. Une récolte favorable est escomptée. Et l'on s'attend d'ailleurs à un raffermissement des prix résultant d'une production inférieure d'environ un cinquième aux besoins du pays et de l'exportation. Ceux-ci montent respectivement à 30 millions et 20 millions de racines séchées. Or, la surface ensemencée, qui s'établit autour de 4.068 hectares en 1936 (4.400 en 1935), ne produira qu'environ 41.000.000 de kilos.

La cueillette du houblon a été terminée fin septembre. La récolte est déficitaire. Celle de Poperinghe, par exemple, ne comporte que 10.000 quintaux environ au lieu de 20.000 l'an dernier. Ceci est dû, en partie, au *peronospora*, qui a occasionné chez certains planteurs des pertes variant de 50 à 90 p. c., et en partie à la délicatesse de la variété Buvrines, qui forme mal ses cônes sans fécondation quand les conditions climatiques sont défavorables. Les produits de la cueillette sont de première qualité. Les prix, après avoir débuté faiblement, sont devenus

satisfaisants. Fin septembre, les trois quarts de la production étaient vendus à l'étranger.

Suivant l'exemple des sucreries, qui fondèrent en 1932 l'Institut belge pour l'Amélioration de la Betterave, et dont la continuation a été votée il y a quelques mois par les fabricants, il a été créé, le 17 juin dernier, une Commission nationale pour l'Etude du Houblon, patronnée et subsidiée par le Ministre de l'Agriculture et par le Fonds national de la Recherche scientifique.

En septembre, les transactions en œufs étaient lentes, même pour l'intérieur du pays. En même temps, les œufs étaient rares et, chose paradoxale, les prix plutôt bas pour la saison. La rareté des produits en Flandre était attribuée en partie à une épidémie qui sévissait parmi les poulettes. Les fournitures en Allemagne ne laissant plus de bénéfices, la demande de licences fut abandonnée. Transactions nulles avec l'Angleterre, par suite des prix, avec la France, par suppression des contingentements.

La conserverie n'a pas eu lieu d'être satisfaite des prix. Les légumes hâtifs ont souffert des grands écarts de température et de la sécheresse. La récolte des petits pois n'a donné que 65 p. c. des quantités de l'année précédente. D'où des prix rémunérateurs pour les cultivateurs et une réduction de la marge bénéficiaire sur les conserves, résultant aussi d'une hausse du fer-blanc et des emballages, et de la pression du Gouvernement sur les prix. Les légumes tardifs, fèves, carottes, poireaux et céleris ont donné des résultats beaucoup plus encourageants.

Les huileries ont pu maintenir leur rythme de production, grâce aux fournitures de tourteaux de lin pour la France. Pour l'intérieur du pays, les prix restent déficitaires. L'on se souvient que la taxe d'entrée sur la graine de lin a été supprimée vers le milieu de l'année afin de frapper doublement le produit fabriqué, c'est-à-dire l'huile. De cette façon, l'on a supprimé pour les fabricants belges une partie du lourd handicap qui pèse sur eux.

Deux firmes de la région de Roulers ont installé une raffinerie d'huile, qui permettra de traiter des produits pour les rendre comestibles. On travaillera

d'abord l'arachide et le soya. On importe annuellement en Belgique entre 7.000 et 8.000 tonnes d'huile d'arachide. Il y a donc là un débouché intéressant pour nos industries. La première de ces usines, située à Iseghem, sera prête fin novembre. La seconde le sera à la fin de l'année.

Signalons que la brasserie belge entre dans la voie de l'entente corporative telle que la France la voit croître depuis des mois. D'après le *Petit Journal du Brasseur* (23 octobre 1936), la Fédération générale des Brasseurs belges examine actuellement un rapport ayant trait à l'organisation de la profession, dans le but d'assainir la concurrence et d'aboutir « à une quasi-certitude de bénéfice normal pour une industrie saine et exploitée convenablement ».

LA PÊCHE MARITIME.

Pendant les mois de septembre et d'octobre, les chiffres de la vente de poisson à la Minque d'Ostende s'établissent comme suit :

	Apports en kilos	Produits en francs
Chalutiers à vapeur	1.971.844	4.114.464,50
Chaloupes à moteur	2.995.413	12.243.165,50
Divers	7.800	33.683,50
Poissons de provenance étrangère	775	2.976,—
Total septembre-octobre 1936	4.975.832	16.394.189,50
Total septembre-octobre 1935	3.820.370	14.189.220,30
En plus...	1.255.462	2.205.969,20

L'accroissement quantitatif de la pêche s'accompagne d'une baisse relative des prix par rapport à l'année dernière. Les prix moyens pour les chalutiers à vapeur, aussi bien que pour les chaloupes à moteur, sont inférieurs aux prix obtenus aux périodes correspondantes de l'an dernier, et aussi à la moyenne annuelle de 1935.

Au cours des deux mois sous revue, il a été vendu 244.166 kilos de crevettes pour une somme de fr. 605.062,90.

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES.

Physiologie du marché du 6 au 23 novembre 1936.

L'activité qui avait caractérisé notre marché pendant la quinzaine précédente ne s'est pas maintenue au cours de celle-ci. Dans l'ensemble, la tendance est demeurée favorable au belga. Les cours pratiqués pour certaines devises paraissent avoir été étroitement surveillés par les Fonds de contrôle intéressés; cette vigilance a freiné toute orientation à la baisse ou à la hausse trop prononcée que n'auraient pas manqué de provoquer, sans cela, l'un ou l'autre événement, soit politique, soit financier.

Il faut mentionner en tout premier lieu le redressement du franc français qui, de belgas 27,33 1/4, est remonté à belgas 27,50. La livre sterling a progressé de belgas 28,84 3/8 à belgas 28,92 7/8, puis a reculé jusqu'à belgas 28,89 5/8, pour finalement se fixer à belgas 28,92. Le dollar a glissé de belgas 5,9165 à belgas 5,9120, tassement qui a coïncidé avec un léger recul de cette devise sur le marché international, lorsque le bruit se répandit que les autorités américaines étudiaient le moyen d'enrayer l'afflux des capitaux étrangers vers le marché de New-York. Mais ce sentiment d'hésitation n'a pas persisté; actuellement, le cours tend à revenir vers 5,9150. Le florin s'est raffermi de belgas 317,40 à belgas 319,85. Le cours du franc suisse a oscillé de belgas 135,90 à belgas 136,06. Le reichsmark s'est tenu entre 238 belgas et belgas 238,20. La lire italienne a été cotée officiellement pour les besoins de l'accord de paiements entre l'Italie et l'Union économique belgo-luxembourgeoise, de belgas 31,1284 à belgas 31,20125. Les couronnes scandinaves terminent la quinzaine en hausse; le Stockholm est à belgas 149,10, l'Oslo à 145,325, le Copenhague à 129,50. La couronne tchécoslovaque s'est effritée de belgas 20,9750 à belgas 20,9250. Le dollar canadien a reculé de belgas 5,93 à belgas 5,92 1/8. Le zloty a enregistré une avance sensible; il est revenu de belgas 109,70 à belgas 111,65.

L'escudo portugais a été inscrit à la cote officielle à partir du 18 novembre. Il a été coté depuis cette date belgas 26,25 3/4, belgas 26,26 1/4 et belgas 26,28. Les opérations n'ont porté que sur des montants minimes.

A terme, la tendance a été également plus calme. Les déports se sont, d'une manière générale, détendus. Pour une période de trois mois, le franc français perd actuellement belga 0,60 pour 100 francs français. Pour une même période, le florin perd belga 0,01 et la livre belga 0,06.

Au marché monétaire, l'argent est toujours abondant. L'escompte a été traité hors banque au plus haut à 1 p. c.

Le 23 novembre 1936.

MARCHE DES TITRES

Comptant.

Un accroissement sensible du volume d'affaires provoque de l'animation au marché des valeurs à revenu variable. Celui-ci manifeste une tendance haussière dont bénéficient de nombreuses valeurs. Quant aux

rentes belges, elles restent toujours très appréciées et elles améliorent encore leurs cotations. Ci-dessous les cours pratiqués les 19 et 3 novembre 1936 :

Aux **rentes** : 3 p. c. Dette Belge 2^e série, 82-81,75; 3 p. c. Dette Belge 4^e série, 100,50-100,30; 4 p. c. Dette Belge Unifiée 1^{re} série, 100,25-100,20; 4 p. c. Dette Belge Unifiée 2^e série se répète à 100,20; 3 1/2 p. c. Bons du Trésor à 5 ans 1932, 106,60-106,40; 4 p. c. Emprunt belge à lots 1932 se répète à 578; 4 p. c. Emprunt belge à lots 1933, 1148-1143; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 257,50-253,50; 4 p. c. Dommages de Guerre 1922, 272-271,50; 4 p. c. Dommages de Guerre 1923, 551-546; action privilégiée 6 p. c. Chemins de fer belges (tranches suisse et hollandaise), 567-560; action privilégiée 4 p. c. idem (tranche belge), 501-501,50.

Aux **assurances et banques** : Assurances Générales sur la Vie, 6425-6575; Banque d'Anvers, 1475-1420; Banque du Congo Belge, 1420-1325; Banque Nationale de Belgique, 1775-1795; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 2500-2325; Société Nationale de Crédit à l'Industrie se répète à 385; Brufina, 830-770; Chimique et Industrielle de Belgique, 1280-1250; part de Réserve Société Générale de Belgique, 4150-3980.

Aux **entreprises mobilières et immobilières, hypothécaires et hôtelières** : part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 8600-8250; part sociale Crédit Foncier et Immobilier Sud-Américain, 1065-1055; action ordinaire Ezbekieh, 715-700; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine, 6700-6450.

Aux **chemins de fer et transports par eau** : action privilégiée Braine-le-Comte à Gand, 2305-2270; action ordinaire Chemins de fer du Katanga, 229-215; Welkenraedt, 23475-21525.

Aux **tramways, chemins de fer économiques et vicinaux** : action de dividende Alexandrie, 1550-1450; action de capital Bruxellois, 1875-1840; action de dividende Bruxellois, 5225-5300; part sociale Le Caire, 407,50-385; action de dividende Pays de Charleroi, 877,50-837,50.

Aux **tramways et électricité (trusts)** : action de jouissance Société Anversoise de Participations Financières et d'Entreprises, 3875-3700; part sociale Compagnie Belge de Chemins de fer et Entreprises, 725-700; action de capital Electrobél, 2150-2110; part de fondateur Electrorail, 3250-3110; action ordinaire Tientsin, 2630-2475; action ordinaire Sofina, 9825-9950.

Aux **entreprises de gaz et d'électricité** : part sociale Bruxelloise du Gaz, 1580-1610; 1/10 de part de fondateur Electricité du Borinage, 3030-2830; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 8725-8475; part de fondateur Electricité de la Dendre, 3450-3130; 1/10 de part de fondateur Electricité de l'Est de la Belgique, 4800-4750; 1/10 de part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 6475-6375; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 10000-9900.

Aux **industries métallurgiques** : Angleur-Athus, 517,50-400; action de capital Ateliers Electriques de

Charleroi, 530-482,50; action de capital Fabrique de Fer de Charleroi, 1960-1810; part sociale Fontenoise, 3480-3410; Forges de la Providence, 14500-14025; Hauts Fourneaux de Thy-le-Château, 2970-2800; Ougrée-Marihaye, 1280-1180; Phénix-Works se répète à 1005; Usines à Tubes de la Meuse, 4500-3650.

Aux charbonnages et fours à coke : Amercœur, 4200-4800; Bonnier, 6125-6200; part sociale Centre de Jumet, 6350-6375; Espérance et Bonne Fortune, 3130-3270; Gouffre, 12800-12050; part sociale Hornu et Wasmes, 3570-3890; Mariemont et Bascoup, 7650-7625; Maurage, 9150-9400; part sociale Wérister, 5625-5650.

Aux zincs, plombs et mines : Asturienne des Mines série A, 211-156; Mines Réunies, 292,50-241; part sociale Overpelt-Lommel-Corphalie, 695-612,50; part sociale Métallurgique de Prayon, 1500-1400; 1/10 Vieille-Montagne série A, 2280-2000.

Aux glaceries : Auvelais, 29850-28350; Moustier-sur-Sambre, 17500-16725; Saint-Roch, 25475-23500.

Aux verreries : action de capital Gilly, 220-200; Hamendes, 397,50-395; part sociale Industrie Mécanique du Verre, 390-375.

Aux distributions d'eau : Conduites d'Eau, 2200-2135; Eaux d'Utrecht, 2225-2150.

Aux industries de la construction : action ordinaire Cannon Brand, 1685-1700; Carrières de Porphyre de Quenast, 2020-1845; Carrières Unies de Porphyre, 5650-5375; action ordinaire Ciments de Visé, 1965-1870.

Aux industries textiles et soieries : Ensivaloise, 2060-1805; action de dividende Etablissements Américains Gratry, 4300-3825; La Lainière à Verviers, 1550-1330; La Vesdre, 785-650; Linière La Lys, 7900-7600; Soie Viscose, 1385-1350; Union Cotonnière, 1120-1020.

Aux produits chimiques : Auvelais, 675-645; part sociale Fabrique Nationale de Produits Chimiques et Explosifs, 1845-1815; part de fondateur Industries Chimiques, 1090-1015; action de capital Nieuport, 1055-1085.

Aux valeurs coloniales : part de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands Lacs, 3900-3675; action de capital Géomines, 697,50-622,50; action privilégiée

Katanga, 40150-37975; action ordinaire idem, 38800-35250; 1/10 d'action de capital Minière des Grands Lacs, 1305-1180; 1/3 d'action de dividende Simkat, 4000-3680; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 4515-4230; action de capital Brasseries de Léopoldville, 665-630; Pétroles du Congo, 920-810; Tra-beka, 1360-1215; action de capital Citas, 725-715; action de capital Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, 2645-2395; action de capital Synkin, 740-687,50.

Aux plantations : action V Financière des Caoutchoucs, 1070-1010; part de fondateur Hallet, 3440-3300; part de fondateur Lacourt se répète à 355.

Aux alimentation : Bodega, 2045-1725; action de capital Industrielle Sud-Américaine, 2150-2350; Moulins La Royale, 5475-5200; action de jouissance Moulins des Trois-Fontaines, 9450-9625.

Aux brasseries : part sociale Brasseries de Haecht, 2080-2085; Ixelles, 2160-2000; Koekelberg, 3075-3150.

Aux industries diverses : part sociale Bougies de la Cour, 1335-1350; part sociale Couperie Belge-Américaine, 1550-1460; 1/9 d'action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 1300-1250; part sociale Englebert, 1915-1890; part de fondateur Grands Magasins « A l'Innovation », 5000-4825; part de fondateur Etablissements Saint-Sauveur, 2095-2040.

Aux actions étrangères : Molinos Rio de la Plata, 2365-2360; part de fondateur Chemins de fer Economiques du Nord, 1625-1650; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 9025-8525; Glaces et Verres Spéciaux du Nord de la France, 5450-5400; 1/8 d'action Eaux d'Arnhem, 4200-4300; part de fondateur Exploitations Indes Orientales, 5490-5350; action ordinaire Royal Dutch, 64400-66150; Soengei-Lipoet, 1380-1310; Arbed, 6600-6300.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 1900-1675; Barcelona Traction, 227,50-235; Brazilian Traction, 540-515; Chade, 1875-1950; Electrobél, 2160-2130; Géomines, 695-630; Limbourg-Meuse, 1390-1415; Pétofina série B, 712,50-665; Rio-Tinto, 3290-3390; Sécurities, 277,50-286,25; Soengei-Lipoet, 1380-1290; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 4530-4250.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »		Taux des reports (1)	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en compensation	marché	sur valeurs au comptant	sur valeurs à terme
6 novembre 1936	2,—	2,50	3,—	1,—	—	—	—	5,50	5,—
7 —	2,—	2,50	3,—	1,—	—	—	—	5,50	5,—
9 —	2,—	2,50	3,—	1,—	—	—	—	5,50	5,—
10 —	2,—	2,50	3,—	1,—	—	—	—	5,50	5,—
12 —	2,—	2,50	3,—	1,—	—	—	—	5,50	5,—
13 —	2,—	2,50	3,—	1,—	—	—	—	5,50	5,—
14 —	2,—	2,50	3,—	1,—	—	—	—	5,50	5,—
16 —	2,—	2,50	3,—	1,—	—	—	—	5,50	5,—
17 —	2,—	2,50	3,—	1,—	—	—	—	5,50	5,—
18 —	2,—	2,50	3,—	1,—	—	—	—	5,50	5,—
19 —	2,—	2,50	3,—	1,—	—	—	—	5,50	5,—
20 —	2,—	2,50	3,—	1,—	—	—	—	5,50	5,—

(1) Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

II. — Taux des dépôts en banque.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Comptes de dépôts à :					Caisse Gén. d'Épargne et de Retraite	
			1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans et plus	jusque 20.000 francs	au delà de 20.000 fr.
A. Au 20 novembre 1936 :									
Banque de la Société Générale ..	0,50	1,25	1,50	1,75	1,90	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	0,50	1,25	1,50	1,75	1,90	—	—	—	—
Caisse de Reports	0,50	1,20	—	1,80	1,90	—	—	—	—
Kredietbank voor Handel en Nijverheid	0,50	1,35	1,65	1,80	1,90	2,75	—	—	—
Société Belge de Banque	0,50	1,25	1,50	1,75	1,80	—	—	—	—
Société Nation. de Crédit à l'Ind.	—	—	—	2,—	2,25	2,50	2,50	—	—
<i>Caisse Gén. d'Épargne et de Retr.</i>	—	—	—	—	—	—	—	3,—	2,—
B. Taux annuels et mensuels :									
		(*)	(**)	(**)	(**)	(***)	(***)		
1934	0,92	2,07	2,27	2,33	2,54	3,59	3,84	3,—	2,—
1935	0,60	1,74	1,85	1,97	2,10	3,—	3,25	3,—	2,—
1935 Août	0,50	1,60	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Septembre	0,50	1,55	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Octobre	0,50	1,54	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Novembre	0,50	1,52	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Décembre	0,50	1,51	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
1936 Janvier	0,50	1,51	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Février	0,50	1,51	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Mars	0,50	1,53	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Avril	0,50	1,50	1,66	1,81	1,91	3,—	3,25	3,—	2,—
Mai	0,50	1,51	1,65	1,80	1,90	3,—	3,25	3,—	2,—
Juin	0,50	1,48	1,65	1,80	1,90	3,—	3,25	3,—	2,—
Juillet	0,50	1,48	1,65	1,80	1,90	2,89	3,08	3,—	2,—
Août	0,50	1,47	1,65	1,80	1,90	2,50	2,50	3,—	2,—
Septembre	0,50	1,45	1,65	1,80	1,90	2,50	2,50	3,—	2,—
Octobre	0,50	1,40	1,65	1,80	1,90	2,50	2,50	3,—	2,—

(*) Taux du compte de quinzaine à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts (deuxième quinzaine du mois).

(**) Moyenne des taux appliqués dans les cinq premières banques mentionnées ci-dessus.

(***) Moyenne des taux appliqués à la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.

MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES.

I. — Cours quotidiens.

DATES	LONDRES 1 £ = 48,611 belgas	PARIS	NEW-YORK (câble) 1 \$ = 5,9896 b.	AMSTERDAM	GENÈVE	MADRID (2) 100 P. = 192,736 b.	ITALIE (1) 100 lires = 31,0558 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 267,689 b.	OSLO 100 cr. = 267,689 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 267,689 b.	PRAGUE	MONTRÉAL 1 \$ = 9,9888 b.	BRUXELLES 100 M. = 237,946 b.	VARSOVIE 100 zl. = 112,056 b.	BUCAREST (2) 100 lei = 5,9748 b.
6 novembre 1936.	28,84375	27,3325	5,9165	317,40	135,90	—	31,20125	148,70	144,90	128,85	20,975	5,93	238,025	109,70	—
9 —	28,8175	27,39	5,9135	317,35	135,975	—	31,1526	148,55	144,70	128,60	20,97	5,93	238,—	109,55	4,37
10 —	28,8325	27,41	5,9130	317,95	135,95	—	31,1284	148,625	144,85	128,85	20,95	5,9270	238,025	110,—	4,37
12 —	28,8575	27,4425	5,9120	318,35	135,90	—	31,1284	148,775	145,05	128,875	20,97	5,9235	238,—	110,15	—
13 —	28,84625	27,4275	5,9125	318,75	135,95	—	31,1284	148,725	144,95	128,775	20,97	5,9205	238,—	111,—	4,37
16 —	28,92875	27,51	5,9155	319,725	136,06	—	31,1284	149,13	145,325	129,15	20,94	5,92125	238,10	111,25	4,37
17 —	28,89625	27,4825	5,9125	319,50	135,92	—	31,1672	149,—	145,175	128,95	20,925	5,92	238,—	111,60	4,37
18 —	28,90875	27,48875	5,91425	319,65	136,025	—	31,15265	149,05	145,25	129,20	20,93	5,9225	238,18	111,50	4,37
19 —	28,92125	27,50	5,9145	319,84	135,95	—	31,15265	149,11	145,30	129,16	20,93	5,9225	238,20	111,65	4,37
20 —	28,92	27,50	5,9145	319,85	135,90	—	31,15265	149,10	145,325	129,50	20,93	5,92125	238,07	111,65	4,37

(1) Lire italienne : cours pour exécution de l'article 3 de l'arrêté royal du 11 décembre 1935.

(2) Sans affaires.

II. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
<i>à 1 mois :</i>								
6 novembre 1936.	D 0,0200	D 0,0170	—	D 0,0275	D 0,001	pair	D 1,40	D 1,20
7 —	D 0,0225	D 0,0175	D 0,50	D 0,4750	—	D 0,0005	D 1,40	—
9 —	D 0,0200	D 0,0175	—	D 0,5000	—	D 0,0005	D 1,60	D 1,20
10 —	D 0,0200	D 0,0175	D 0,50	—	D 0,001	—	—	D 1,30
12 —	D 0,0200	D 0,0150	D 0,46	—	—	D 0,0005	D 1,40	—
13 —	D 0,0200	D 0,0180	D 0,40	—	—	D 0,0010	D 1,30	—
14 —	D 0,0160	—	D 0,26	—	—	D 0,0010	D 1,20	—
16 —	D 0,0160	D 0,0140	D 0,26	D 0,2000	—	D 0,0010	D 1,10	—
17 —	D 0,0180	D 0,0160	D 0,21	—	—	D 0,0010	D 1,—	—
18 —	D 0,0190	D 0,0170	—	D 0,2200	—	D 0,0010	D 1,10	—
19 —	D 0,0190	D 0,0180	—	D 0,2300	D 0,003	D 0,0010	D 1,—	—
20 —	D 0,0190	D 0,0180	D 0,22	—	D 0,002	—	D 1,—	—
<i>à 3 mois :</i>								
6 novembre 1936.	D 0,0475	—	—	D 0,0600	D 0,001	pair	D 3,40	D 3,20
7 —	D 0,0525	D 0,0500	—	D 0,7000	—	D 0,0015	D 3,90	—
9 —	D 0,0525	D 0,0500	—	D 0,8000	D 0,002	D 0,0010	D 3,60	D 3,20
10 —	D 0,0550	D 0,0500	D 0,85	D 0,8250	D 0,002	D 0,0010	—	D 3,70
12 —	D 0,0600	D 0,0550	D 0,85	D 0,8000	D 0,003	D 0,0020	D 3,80	—
13 —	D 0,0600	D 0,0575	D 0,74	—	D 0,004	D 0,0030	D 3,—	—
14 —	D 0,0550	D 0,0500	D 0,70	D 0,6600	D 0,006	D 0,0040	D 3,—	D 2,60
16 —	D 0,0550	D 0,0500	D 0,66	—	D 0,006	D 0,0040	D 2,70	—
17 —	D 0,0600	D 0,0550	D 0,56	—	D 0,004	—	D 2,70	—
18 —	D 0,0575	D 0,0560	D 0,60	D 0,5500	D 0,004	D 0,0025	D 2,80	—
19 —	D 0,0575	D 0,0525	—	D 0,6000	D 0,005	D 0,0030	D 2,65	D 2,40
20 —	D 0,0600	D 0,0575	D 0,60	D 0,5400	D 0,006	D 0,0050	D 2,60	—
<i>Moyenne des cotations antérieures (à 3 mois) :</i>								
1934	R 0,1027	R 0,1089	R 0,0392	R 0,0475	R 0,0104	R 0,0126	R 0,9057	R 1,0075
1935	D 0,0179	D 0,0129	D 0,6513	D 0,6137	D 0,0066	R 0,0082	D 7,6550	D 7,1861
1935 Août	D 0,1335	D 0,1288	D 0,8923	D 0,8421	D 0,0118	D 0,0095	D 12,6810	D 11,7910
Septembre	D 0,1132	D 0,1048	D 0,7381	D 0,7080	D 0,0089	D 0,0066	D 15,4050	D 14,1530
Octobre	D 0,1251	D 0,1185	D 0,6320	D 0,5990	D 0,0068	D 0,0057	D 10,7550	D 9,9700
Novembre	D 0,1077	D 0,0997	D 1,2130	D 1,1250	D 0,0075	D 0,0066	D 8,5820	D 7,9930
Décembre	D 0,0859	D 0,0792	D 1,1930	D 1,1290	D 0,0046	D 0,0034	D 7,1670	D 6,6760
1936 Janvier	D 0,0620	D 0,0595	D 1,0920	D 1,0530	D 0,0051	D 0,0033	D 5,4880	D 4,8500
Février	D 0,0094	D 0,0056	D 0,7630	D 0,0740	R 0,0034	R 0,0052	D 3,6090	D 3,2150
Mars	D 0,0003	R 0,0016	D 1,2036	D 1,0960	R 0,0084	R 0,0096	D 3,0320	D 2,8690
Avril	D 0,0363	D 0,0310	D 1,6210	D 1,5920	D 0,0019	D 0,0008	D 3,9220	D 3,5950
Mai	D 0,0643	D 0,0587	D 2,5461	D 2,3929	D 0,0040	D 0,0029	D 5,9263	D 5,8433
Juin	D 0,0878	D 0,0829	D 2,8537	D 2,7416	D 0,0026	D 0,0006	D 9,2050	D 8,9231
Juillet	D 0,0589	D 0,0528	D 1,4389	D 1,4346	R 0,0013	R 0,0015	D 5,2913	D 5,1091
Août	D 0,0266	D 0,0199	D 1,5720	D 1,4959	R 0,0034	R 0,0033	D 4,9571	D 4,5667
Septembre	D 0,0390	D 0,0321	D 2,0336	D 2,0822	R 0,0030	R 0,0034	D 4,5579	D 4,3800
Octobre	D 0,0711	D 0,0696	D 0,3622	D 0,3150	D 0,0508	D 0,0307	D 4,4043	D 4,0222

INDICES DES PRIX.

DATES	INDICES SIMPLES DES PRIX DE DÉTAIL EN BELGIQUE (1) (Base : avril 1914 = 100)						INDICES DU COUT DE LA VIE EN BELGIQUE 3 ^e CATÉGORIE (Base : 1921 = 100)			
	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège	Pour le royaume		Alimen- tation	Ensemble		
					en fr.-nouv.	en fr.-or				
						(2)	(3)			
1934	plus haut	733	733	665	684	695	100	—	152	181
	plus bas	676	696	622	636	653	94	—	133	167
	moyenne	696	707	636	653	666	96	—	144	174
1935	plus haut	714	731	665	682	689	99	71	164	187
	plus bas	644	664	587	606	621	89	64	131	164
	moyenne	678	697	627	643	654	94	68	146	175
1935	Août	685	701	633	649	662	—	69	147	176
	Septembre	695	714	646	663	670	—	70	155	181
	Octobre	708	727	657	674	684	—	71	160	185
	Novembre	714	731	665	682	689	—	71	164	187
1936	Décembre	705	727	661	676	684	—	71	161	186
	Janvier	710	731	662	678	685	—	71	162	186
	Février	710	730	660	674	683	—	71	162	186
	Mars	703	725	653	673	678	—	70	157	183
	Avril	703	726	652	670	677	—	70	155	182
	Mai	702	721	647	665	674	—	70	151	179
	Juin	703	723	654	665	677	—	70	153	181
	Juillet	702	719	653	658	674	—	70	149	178
	Août	717	727	661	666	683	—	71	155	183
	Septembre	723	736	666	676	690	—	72	160	186
Octobre	734	744	679	689	698	—	72	165	189	

DATES	INDICES DES PRIX DE GROS								
	Belgique (Ministère de l'Industrie et du Travail) Base : avril 1914	Angleterre (B. of Trade) Base : 1930	Allemagne (Statistisches Reichsamts) Base : 1913	Etats-Unis (B. of Labor) Base : 1926	France (Statistique Générale de la France) Base:juil.1914	Pays-Bas (Bur. central de Statistique) Base : 1913			
	fr.-nouveaux	francs-or (2) (3)							
1934	plus haut	484	70	—	105	101	78	388	80
	plus bas	466	67	—	102	96	72	344	76
	moyenne	473	68	—	104	98	75	366	78
1935	plus haut	582	84	60	91	103	81	357	78
	plus bas	464	67	48	87	101	79	334	73
	moyenne	537	77	56	89	102	80	347	76
1935	Août	552	—	57	88	102	80	343	73
	Septembre	560	—	58	90	102	81	345	75
	Octobre	574	—	60	91	103	80	350	78
	Novembre	582	—	60	91	103	81	353	78
1936	Décembre	579	—	60	91	103	81	357	78
	Janvier	581	—	60	92	104	81	364	77
	Février	582	—	60	92	104	81	377	77
	Mars	578	—	60	92	104	80	379	76
	Avril	574	—	60	92	104	80	374	75
	Mai	569	—	59	92	104	79	377	75
	Juin	570	—	59	93	104	79	372	76
	Juillet	576	—	60	94	104	80	388	77
	Août	582	—	60	95	105	82	395	77
	Septembre	594	—	62	96	104	81	407	77
Octobre	602	—	62	98			452		

(1) Indices au 15 de chaque mois.
(2) Sur la base du taux de stabilisation de 1926.
(3) Sur la base du taux de dévaluation de 1935.

LA CONSOMMATION EN BELGIQUE.

INDICES DES CHIFFRES D'AFFAIRES
Base : moyenne mensuelle de 1927 = 100 (*).

PÉRIODES	Grands magasins						Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux					
	Vêtements		Ameublement		Articles de ménage et divers (*)		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements	
	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935
Novembre	68	75	76	87	105	126	112	119	55	64	109	118	126	124
Décembre	74	91	99	112	144	160	121	136	53	67	122	134	114	130
	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936
Janvier	55	64	82	95	85	96	107	118	51	68	113	124	123	131
Février	54	68	80	101	84	103	98	114	47	66	105	120	100	109
Mars	89	92	103	114	130	109	115	122	51	67	117	124	155	132
Avril	129	97	166	118	125	107	148	124	54	69	122	127	185	149
Mai	99	96	128	121	106	106	114	123	58	65	112	123	127	142
Juin	96	92	108	107	115	117	108	125	58	67	109	119	112	118
Juillet	70	67	86	95	108	106	122	143	59	68	117	129	111	119
Août	61	62	77	90	115	117	123	130	59	71	118	124	96	104
Septembre	82	83	96	114	115	122	115	127	63	73	114	126	120	145
Octobre	105	111	109	119	112	110	124	(1) 141	68		131		170	

CONSOMMATION DE TABAC.
(Fabrication et importation.)

PÉRIODES	Cigares	Cigarillos	Ciga- rettes	Tabacs à fumer, priser et mâcher (tonnes)
	(millions de pièces)			
Année 1934	178	412	4.981	12.786
Année 1935	193	511	4.954	12.938
1933 1 ^{er} trimestre	68	91	1.425	3.420
2 ^e trimestre	43	73	1.342	2.714
3 ^e trimestre	42	89	1.440	3.161
4 ^e trimestre	50	103	1.318	3.157
1934 1 ^{er} trimestre	44	94	1.138	3.152
2 ^e trimestre	43	101	1.372	3.185
3 ^e trimestre	42	107	1.320	3.257
4 ^e trimestre	49	109	1.151	3.191
1935 1 ^{er} trimestre	41	106	1.085	3.025
2 ^e trimestre	52	137	1.376	3.324
3 ^e trimestre	45	132	1.303	3.264
4 ^e trimestre	54	136	1.190	3.324
1936 1 ^{er} trimestre	48	134	1.177	3.194
2 ^e trimestre	40	126	1.356	3.287
3 ^e trimestre	51	176	1.405	3.469

(*) Sauf pour les indices des grands magasins (articles de ménage et divers) dont la base est la moyenne mensuelle de 1934.
(1) Indices provisoires.

ABATAGES DANS LES PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS
(13 abattoirs).

PÉRIODES	Gros bétail (Beufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
	1934 Moyenne mensuelle	13.852	850	12.360	32.736
1935 Moyenne mensuelle	16.027	815	13.296	27.340	6.760
1935 Août	15.912	852	13.973	27.822	3.116
Septembre	16.474	784	11.634	26.822	5.448
Octobre	19.597	891	12.525	25.150	13.324
Novembre	16.317	890	10.334	21.172	13.534
Décembre	16.766	816	10.768	20.337	12.914
1936 Janvier	17.476	920	13.663	23.074	8.871
Février	15.567	788	12.573	21.911	5.607
Mars	15.832	675	14.070	22.649	2.637
Avril	18.234	678	16.906	28.712	3.614
Mai	14.934	621	13.496	25.634	2.195
Juin	14.669	510	12.481	25.736	1.857
Juillet	18.175	567	15.078	30.880	2.692
Août	15.717	558	12.015	26.969	2.640
Septembre	18.743	584	13.042	30.578	6.425
Octobre	16.688	710	10.181	28.880	14.728

PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE EN BELGIQUE (1).
(Centrales de 100 kw. et plus.)

PÉRIODES	Nombre de centrales recensées (total)	PRODUCTION (milliers de kwh.)				TOTAL
		Union des exploitations électriques de Belgique	Association des centrales électriques industrielles	Sociétés non affiliées	Régies communales	
1934 Moyenne mensuelle	248 (2)	143.004	164.524	13.464	14.253	335.245
1935 Moyenne mensuelle	281 (2)	158.713	177.412	18.962	16.234	371.333
1935 Juillet	283	151.006	177.658	19.390	12.387	360.440
Août	283	153.880	180.153	18.457	13.433	365.923
Septembre	282	153.756	174.634	18.540	15.363	362.293
Octobre	281	173.498	197.119	21.538	20.689	412.844
Novembre	281	177.516	185.494	21.651	20.460	405.122
Décembre	281	192.688	193.537	20.420	22.944	429.589
1936 Janvier	351	189.469	197.947	26.541	23.136	437.093
Février	350	170.144	186.730	25.363	20.742	402.979
Mars	350	177.575	198.194	26.557	20.054	422.380
Avril	349	165.839	195.948	25.339	17.714	404.840
Mai	349	156.307	193.307	24.991	14.580	389.185
Juin	349	133.942	142.953	21.508	11.948	310.351
Juillet	349	154.844	188.012	23.299	14.130	380.285
Août	349	187.314	187.061	23.719	16.281	394.375
Septembre	349	176.494	181.776	24.401	18.548	401.219

(1) Source : Ministère des Travaux publics.
(2) A fin d'année.

ACTIVITÉ DE LA CONSTRUCTION.

PÉRIODES	Nombre d'autorisations de bâtir délivrées dans les agglomérations urbaines du pays (53 agglomérations - 115 communes)		
	Constructions	Reconstructions, et transformations	Total
Année 1934.....	7.034	16.459	23.493
Année 1935.....	13.036	17.329	30.365
1935 Juillet	1.407	1.591	2.998
Août	1.200	1.370	2.570
Septembre	1.092	1.398	2.490
Octobre	1.037	1.572	2.609
Novembre	795	1.191	1.986
Décembre	602	1.150	1.752
1936 Janvier	816	1.235	2.051
Février.....	1.110	1.482	2.592
Mars.....	1.190	1.797	2.987
Avril	1.104	1.720	2.824
Mai	925	1.791	2.716
Juin	809	1.613	2.422
Juillet.....	832	1.754	2.586
Août.....	741	1.391	2.132
Septembre	741	1.638	2.379

DECLARATIONS DE FAILLITE HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE ET MISES SOUS GESTION CONTROLÉE PUBLIÉES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.

PÉRIODES (13 semaines)	Faillites			Concordats homologués			Gestions contrôlées		
	1934	1935	1936	1934	1935	1936	1934	1935	1936
Première période	377	241	151	58	55	29	—	54	29
Deuxième période.....	323	206	155	57	52	34	—	49	37
Troisième période	265	133	136	57	35	15	—	18	14
Quatrième période	253	178		48	21		19	31	
Total pour l'année	1.218	758		220	163		19	152	

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

MOIS	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHOMAGE AU DERNIER JOUR OUVRABLE DU MOIS								TOTAL DES JOURNÉES PERDUES			
	Chiffres absolus				Moyenne pour cent assurés				A		B	
	Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	A	B	A	B
	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935
Octobre	173.368	130.981	153.422	95.069	18,0	14,5	15,9	10,6	1.218	1.074	20,2	18,7
Novembre	193.212	143.407	150.997	93.012	20,2	15,9	15,7	10,3	1.202	1.084	25,0	18,8
Décembre.....	212.713	162.166	167.562	102.174	22,2	17,9	17,5	11,3	1.484	1.134	25,6	20,2
	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936
Janvier	223.300	167.083	158.406	99.858	23,6	18,6	16,7	11,1	1.731	1.314	28,8	21,9
Février	220.777	168.016	157.160	101.038	23,4	18,6	16,7	11,2	1.707	1.354	28,4	22,6
Mars	206.511	138.982	148.408	93.574	21,8	15,6	15,7	10,5	1.628	1.115	27,1	18,6
Avril	181.110	116.935	127.419	99.856	19,3	13,1	13,6	11,2	1.283	1.018	22,2	17,0
Mai	159.551	109.777	114.534	86.424	17,1	12,2	12,3	9,7	1.258	997	21,8	16,6
Juin	146.581	100.838	104.066	99.126	15,8	11,0	11,2	10,8	1.111	901	19,3	15,0
Juillet	138.376	105.558	109.049	84.367	15,1	11,4	11,9	9,1	1.046	858	17,5	14,3
Août	136.139	108.404	106.627	92.729	14,9	11,4	11,7	9,8	1.129	801	19,6	13,3
Septembre.....	136.726	105.978	109.125	78.948	14,9	11,3	11,9	8,4	1.026	773	17,1	12,9

(A) Par mille assurés et par semaine.

(B) En pour cent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés.

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE (suite).

Nombre de chômeurs contrôlés. — Moyenne journalière.

Source : Office national du Placement et du Chômage.

MOIS STATISTIQUES	Semaine		Nombre de jours ouvrables	LE ROYAUME		ANVERS		BRABANT		FLANDRE OCCIDENTALE		FLANDRE ORIENTALE		HAINAUT		LIÈGE		LIMBOURG		LUXEMBOURG		NAMUR	
	du	au		Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total
	1936 Juin	—		—	29	132.374	139.771	29.382	30.107	14.132	14.920	17.125	18.323	27.633	30.230	25.245	25.795	13.119	14.521	2.295	2.305	541	541
Juillet	—	—	23	129.858	137.120	31.031	31.785	14.013	14.771	15.566	16.565	27.225	29.836	25.283	25.906	11.348	12.760	2.050	2.059	593	593	2.749	2.845
Août	—	—	29	124.653	131.151	31.477	32.209	13.248	13.913	16.044	16.940	26.329	28.770	22.484	22.989	10.145	11.324	2.060	2.069	557	557	2.309	2.380
Septembre	—	—	24	121.795	127.165	31.327	31.946	12.717	13.301	16.670	17.483	26.027	27.927	21.323	21.743	9.218	10.176	1.909	1.917	523	524	2.081	2.148
Octobre	—	—	24	119.338	124.303	31.862	32.457	12.039	12.614	16.361	17.304	25.537	27.089	20.408	20.800	8.613	9.455	1.885	1.893	558	559	2.075	2.132
1936 Septembre ...	7	12	6	121.960	127.534	30.877	31.542	12.889	13.479	15.759	16.629	26.547	28.681	21.898	22.325	9.328	10.133	1.933	1.942	549	549	2.180	2.254
	14	19	6	123.574	129.071	31.702	32.334	12.915	13.521	16.857	17.650	26.746	28.640	21.432	21.846	9.346	10.424	1.926	1.934	518	519	2.132	2.203
	21	26	6	121.324	126.565	31.380	31.976	12.726	13.301	17.094	17.847	25.694	27.490	20.972	21.395	9.093	10.120	1.845	1.853	514	515	2.006	2.068
	28	3	6	120.322	125.489	31.347	31.932	12.338	12.904	16.962	17.806	25.128	26.899	20.990	21.406	9.100	10.024	1.936	1.942	513	514	2.008	2.066
Octobre	5	10	6	119.542	124.576	31.711	32.316	12.025	12.594	16.346	17.243	25.412	27.032	20.932	21.317	8.813	9.702	1.821	1.832	505	506	1.977	2.034
	12	17	6	118.720	123.806	32.597	33.196	11.892	12.455	15.712	16.486	25.574	27.422	20.139	20.526	8.460	9.306	1.840	1.848	515	516	1.991	2.051
	19	24	6	118.276	123.009	31.116	31.706	12.142	12.730	16.137	17.035	25.465	26.855	20.037	20.420	8.705	9.523	1.899	1.907	588	589	2.187	2.244
	26	31	6	120.811	125.819	32.025	32.608	12.097	12.679	17.244	18.452	25.705	27.050	20.518	20.933	8.474	9.290	1.978	1.984	624	625	2.146	2.198
Novembre	2	7	6	127.496	133.309	32.656	33.296	12.695	13.371	17.513	18.402	27.895	29.829	21.788	22.276	9.888	11.010	2.176	2.184	656	657	2.229	2.284

Journées de chômage constatées

(Dimanches non compris.)

Source : Office national du Placement et du Chômage.

(Milliers de journées.)

MOIS STATISTIQUES	Semaine		Nombre de jours ouvrables	LE ROYAUME		ANVERS		BRABANT		FLANDRE OCCIDENTALE		FLANDRE ORIENTALE		HAINAUT		LIÈGE		LIMBOURG		LUXEMBOURG		NAMUR	
	du	au		Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total
	1936 Août	—		—	29	3.582	3.767	893	914	382	401	462	487	759	828	651	667	293	327	59	59	16	16
Septembre	—	—	24	2.896	3.022	733	749	304	317	397	417	620	665	512	521	221	244	47	47	12	12	50	50
Octobre	—	—	24	2.839	2.955	751	766	287	301	388	410	607	644	490	498	207	227	45	45	14	14	50	50
1936 Septembre ...	7	12	6	725	758	181	185	77	80	94	99	158	171	131	134	56	61	12	12	3	3	13	13
	14	19	6	734	766	185	189	77	81	100	105	159	170	129	131	56	62	12	12	3	3	13	13
	21	26	6	721	752	183	187	76	79	102	107	153	164	126	128	55	61	11	11	3	3	12	12
	28	3	6	716	746	184	188	74	77	101	106	150	160	126	128	54	60	12	12	3	3	12	12
Octobre	5	10	6	711	740	186	190	72	75	97	102	151	161	126	128	53	58	11	11	3	3	12	12
	12	17	6	704	734	190	194	71	74	93	98	152	163	121	123	51	56	11	11	3	3	12	12
	19	24	6	701	729	182	186	72	76	96	101	151	159	120	122	52	57	11	11	4	4	13	13
	26	31	6	723	752	193	196	72	76	102	109	153	161	123	125	51	56	12	12	4	4	13	13
Novembre ...	2	7	6	757	791	192	196	76	80	104	109	165	176	130	133	59	66	13	13	4	4	14	14

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

I. — Recettes et dépenses d'exploitation (millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1934 Moyenne mensuelle	59,3	121,3	4,0	184,6	188,6	— 4,0	102,16
1935 Moyenne mensuelle	62,8	117,6	4,0	184,4	177,9	6,5	96,45
1935 Août	94,7	112,9	3,8	211,4	177,7	33,7	84,04
Septembre	85,2	115,8	3,7	204,7	175,3	29,4	85,62
Octobre	62,8	134,1	4,3	201,2	186,6	14,6	92,72
Novembre	49,7	121,0	3,8	174,5	180,1	— 5,6	103,20
Décembre	54,4	119,7	4,8	178,9	176,2	2,7	98,48
1936 Janvier	54,5	118,3	6,7	179,5	185,2	— 5,7	103,16
Février	49,1	114,5	3,9	167,5	182,1	— 14,5	108,67
Mars	52,5	128,8	4,1	185,4	182,1	3,3	98,21
Avril	58,9	121,6	4,1	184,6	186,1	— 1,5	100,82
Mai	62,2	118,1	3,4	183,7	186,6	— 2,9	101,57
Juin	57,9	95,9	3,7	157,5	184,6	— 27,1	117,21
Juillet	76,0	124,3	4,6	204,9	193,0	11,9	94,20
Août	94,5	122,4	4,1	221,0	191,2	29,8	86,51
Septembre	82,4	127,3	4,6	214,3	192,9	21,4	90,02
Octobre (chiffres provisoires) ..	59,4	143,6	4,5	207,5	194,8	12,7	93,88

II. — Nombre de wagons fournis à l'industrie (*).

III. — Statistique du trafic.

1° Trafic général.

PÉRIODES	A) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes.				VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES				
	B) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.				Nombre (milliers)	Voyageurs-km. (millions)	Tonnes transportées (milliers)	Tonnes-km. (millions)			
	C) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.							Service interne belge	Service international	Transit	Total
	A	B	C	A + C							
1934 Moyenne mensuelle	352.943	102.457	86.401	439.344	14.733	406	4.684	156	141	77	374
1935 Moyenne mensuelle	375.054	114.607	84.647	459.701	15.139	426	4.889	170	154	72	396
1935 Août	377.744	106.521	94.188	471.932	15.930	574	5.022	173	166	69	408
Septembre	385.125	123.784	95.136	490.261	15.831	497	5.251	185	161	66	412
Octobre	459.944	142.492	94.446	554.390	15.237	429	5.928	208	181	78	467
Novembre	430.686	128.257	83.799	514.485	13.885	381	5.395	186	164	73	423
Décembre	386.141	134.921	84.131	470.272	14.757	409	5.055	174	186	78	438
1936 Janvier	392.424	137.917	80.663	473.087	15.222	426	5.154	184	186	62	432
Février	372.486	122.303	80.782	453.268	13.614	372	4.920	179	164	69	412
Mars	420.322	130.086	86.977	507.299	15.280	441	5.563	204	183	69	456
Avril	395.174	122.491	83.824	478.998	15.028	465	5.215	185	170	72	427
Mai	386.853	115.489	87.659	474.512	14.742	473	5.197	178	173	81	432
Juin	310.087	78.756	70.275	380.362	14.908	464	3.767	141	125	59	325
Juillet	413.502	128.753	91.117	504.619	15.647	544	5.448	190	186	85	461
Août	418.794	126.985	86.390	505.184	16.258	607	5.390	187	183	70	440
Septembre	418.450	121.505	98.030	516.480			5.492				453
Octobre	487.549	143.686	104.147	591.696							

(* Les chiffres se rapportent aux wagons chemins de fer et particuliers.

III. — Statistique du trafic (suite)
2° Transport des principales marchandises (grosses marchandises).

A. — Ensemble du trafic.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (milliers)										TOTAUX
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construct., verres et glaces	Produits de carrières sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers	
1934 Moyenne mens.	384	1.910	349	497	410	609	49	150	56	270	4.684
1935 Moyenne mens.	348	2.016	412	497	426	637	57	154	59	282	4.889
1933 Juin	235	1.749	309	440	436	628	47	109	58	255	4.266
Septembre	291	1.962	316	447	441	637	64	185	58	295	4.696
Décembre.....	437	2.425	330	475	311	268	55	159	63	225	4.748
1934 Mars	310	2.063	329	523	445	643	47	228	60	323	4.971
Juin	231	1.744	354	572	448	711	34	105	55	262	4.516
Septembre	268	2.114	372	487	437	699	56	177	52	288	4.950
Décembre.....	332	1.854	389	515	291	459	46	156	60	272	4.374
1935 Mars	276	1.840	399	467	369	586	44	205	61	297	4.544
Juin	201	1.988	398	533	465	672	37	118	56	258	4.726
Septembre	258	2.117	416	492	493	845	131	143	59	297	5.251
Décembre.....	326	2.236	449	564	378	525	47	162	61	307	5.055
1936 Mars	298	2.276	453	536	541	734	50	215	68	392	5.563
Juin	227	1.486	327	355	367	556	29	128	53	239	3.767

B. — Service interne belge.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (milliers)										TOTAUX
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construct., verres et glaces	Produits de carrières sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers	
1934 Moyenne mens.	277	1.346	9	117	261	465	10	73	24	214	2.796
1935 Moyenne mens.	248	1.444	10	134	269	505	12	80	25	222	2.949
1935 Juin	116	1.409	10	143	309	523	7	68	25	207	2.817
Juillet	143	1.314	9	151	301	585	9	73	25	217	2.827
Août	170	1.372	11	137	305	641	29	76	22	220	2.983
Septembre	172	1.507	11	130	325	701	33	71	23	221	3.194
Octobre	677	1.643	11	140	283	584	9	88	27	235	3.697
Novembre	730	1.456	10	120	226	461	8	60	24	251	3.346
Décembre.....	203	1.531	12	155	221	406	8	83	25	230	2.874
1936 Janvier	167	1.676	13	166	261	403	8	98	26	244	3.062
Février	147	1.593	9	155	282	393	7	105	27	239	2.957
Mars	170	1.627	14	177	387	577	10	131	28	298	3.419
Avril	153	1.478	9	165	318	612	10	87	33	268	3.133
Mai	123	1.426	8	153	358	622	7	77	29	244	3.047
Juin	141	997	14	107	246	442	6	70	23	183	2.229
Juillet.....	157	1.590	13	140	366	607	7	77	27	238	3.222
Août.....	160	1.563	10	150	334	631	34	76	24	230	3.212

MOUVEMENT DES PRINCIPAUX PORTS BELGES.

PÉRIODES	PORT D'ANVERS (1).											
	NAVIGATION MARITIME					NAVIGATION FLUVIALE						
	ENTRÉES			SORTIES		ENTRÉES			SORTIES			
	Nombre de navires	Tonnage de tonnes de jauge	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
chargés				sur lest								
1934 Moyenne mensuelle .	859	1.711	889	710	150	850	3.764	1.232	372	3.614	1.157	249
1935 Moyenne mensuelle .	927	1.836	926	780	146	1.010	3.770	1.271	420	3.593	1.199	279
1935 Août	986	1.971	946	819	159	910	3.974	1.324	347	3.786	1.236	261
Septembre	977	1.905	1.073	772	166	1.111	3.926	1.372	407	3.526	1.181	346
Octobre	1.026	2.003	1.180	886	183	1.245	4.157	1.486	493	3.960	1.412	379
Novembre	952	1.895	926	792	152	1.155	3.717	1.315	496	3.545	1.257	353
Décembre	1.025	2.077	1.223	830	185	1.221	3.917	1.434	524	3.568	1.268	345
1936 Janvier	931	1.985	1.051	793	150	1.267	3.832	1.231	353	3.593	1.470	317
Février	891	1.821	916	782	141	989	3.643	1.219	303	3.409	1.093	274
Mars	1.050	2.054	967	836	156	1.111	4.086	1.367	390	3.912	1.294	260
Avril	983	1.951	1.025	852	156	1.092	3.836	1.310	411	3.702	1.266	328
Mai	1.026	2.112	1.073	840	164	1.046	3.886	1.325	382	3.757	1.280	356
Juin	519	999	653	371	108	417	2.797	908	256	2.478	779	232
Juillet	1.010	1.853	1.011	876	147	1.139	3.975	1.291	415	4.008	1.367	304
Août	1.052	2.059	1.058	920	147	1.224	4.083	1.372	399	3.788	1.236	265
Septembre	1.017	2.002	1.095	855	159	1.113	4.210	1.373	443	3.913	1.257	294
Octobre	1.027	2.005		880	163		4.383	1.476		4.141	1.409	

PÉRIODES	PORT D'ANVERS (1).				PORT DE GAND (2).							
	NAVIGATIONS DÉARMÉS (à fin de mois)				NAVIGATION MARITIME					NAVIGATION FLUVIALE		
	Nombre de navires		Tonnage (milliers de tonnes de jauge)		ENTRÉES			SORTIES		MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		
	total	dont navires belges	total	dont navires belges	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1934 Moyenne mensuelle .	37	22	137	59	161	171	197	161	172	84	121	109
1935 Moyenne mensuelle .	20	14	61	42	146	161	175	146	160	72	118	121
1935 Août	19	14	58	43	156	178	153	156	182	56	104	124
Septembre	22	18	69	57	139	149	198	130	133	70	131	162
Octobre	15	11	49	37	144	160	168	149	167	71	126	125
Novembre	12	9	46	34	155	203	196	161	204	83	123	111
Décembre	8	5	27	19	155	170	196	149	160	80	129	105
1936 Janvier	11	7	37	25	186	213	224	184	221	94	108	144
Février	12	7	39	27	180	179	194	185	176	116	138	101
Mars	12	7	45	27	176	166	207	176	175	104	141	127
Avril	12	7	43	26	169	157	191	169	158	95	147	126
Mai	9	7	36	28	174	183	206	175	182	96	164	140
Juin	9	6	37	25	140	150	186	140	153	93	133	115
Juillet	9	6	37	25	178	191	151	171	180	118	143	120
Août	8	5	31	19	169	179	165	177	179	92	137	176
Septembre	6	4	25	16	153	168	165	149	165	91	144	165
Octobre	5	2	14	8	189	215		192	219			

(1) Chiffres communiqués par le capitaine du port d'Anvers.
 (2) par l'Administration du port de Gand.

MOUVEMENT DES PRINCIPAUX PORTS BELGES (suite).

PÉRIODES	PORTS DE BRUGES ET DE ZEEBRUGGE (1)						PORT DU GRAND-BRUXELLES (2)						
	NAVIGATION MARITIME				NAVIGATION FLUVIALE		NAVIGATION MARITIME					NAVIGATION FLUVIALE	
	Nombre de navires entrés	Tonnage des navires entrés (milliers de tonnes de jauge)	MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		ENTRÉES			SORTIES		MARCHANDISES entrées et sorties (milliers de tonnes métriques)	
			Entrées	Sorties	Entrées	Sorties	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métriq.)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)		March. (milliers de tonnes métriq.)
1934 Moyen. m.	97	120	43	19	15	4	74	40	32	73	40	39	427
1935 Moyen. m.	132	160	35	27	16	2	74	36	20	74	36	38	448
1935 Août . . .	217	284	50	38	15	1	85	39	17	83	37	46	525
Septembre	144	170	45	31	14	2	76	36	18	75	38	45	460
Octobre . .	131	166	47	25	15	3	60	28	18	64	30	35	496
Novembre	129	177	33	40	14	3	81	36	23	78	34	41	440
Décembre	132	188	35	47	15	3	77	45	17	79	46	53	493
1936 Janvier . .	133	175	42	29	14	4	70	40	12	67	40	51	493
Février . .	119	145	36	32	15	3	67	32	10	76	39	54	441
Mars	131	161	56	24	18	3	74	37	10	68	33	46	519
Avril	113	130	31	21	5	1	71	33	11	73	34	49	405
Mai	119	123	36	22	9	3	77	33	17	71	31	42	489
Juin	184	200	33	41	13	1	85	37	25	88	38	47	445
Juillet . .	202	270	50	36	12	4	77	43	19	78	41	54	514
Août	217	247	56	32	9	4	86	49	27	84	51	71	532
Septembre	201	229	74	40	12	3	76	39	31	80	41	44	515
Octobre . .	152	178					85	51	42	79	47	49	518

(1) Sources : Compagnie des Installations maritimes de Bruges et *Bulletin du Commerce avec les pays étrangers*.
 (2) Source : Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles.

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de parti- cipants à la fin de la période	Montant des liquidations (millions de francs)	Montant des liquidations (millions de francs)
1934 Moyenne mensuelle	38 (2)	329	22.352	157	16.606	20	250 (2)	328	46
1935 Moyenne mensuelle	38 (2)	324	24.997	157	18.548	20	250 (2)	785	73
1935 Août	38	300	23.252	144	17.574	19	250	488	56
Septembre	38	293	19.396	141	13.924	20	250	482	47
Octobre	38	335	21.562	160	15.420	23	250	707	57
Novembre	38	314	22.757	152	16.746	19	250	891	97
Décembre	38	324	23.930	155	17.553	20	250	723	65
1936 Janvier	38	337	26.239	164	19.880	21	250	1.136	89
Février	38	313	24.769	151	18.606	19	250	1.477	143
Mars	38	324	25.913	156	19.004	22	250	1.114	112
Avril	38	316	24.793	152	18.725	20	280	605	73
Mai	38	321	28.535	155	22.055	19	284	635	76
Juin	38	314	26.749	155	20.550	20	284	626	75
Juillet	38	328	24.540	157	18.190	21	286	684	86
Août	38	304	26.345	146	19.599	20	286	580	52
Septembre	38	316	26.269	151	18.854	22	286	743	70
Octobre	38	354	35.100	171	27.518	22	288	1.130	138

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.
 (2) Au 31 décembre.

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

(millions de francs).

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir global (moyenne journalière)	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1934 Moyenne mens..	(*) 348.411	2.635	3.349	8.170	3.306	8.176	23.000	87,4
1935 Moyenne mens..	(*) 368.902	2.853	3.800	9.295	3.797	9.296	26.188	88,0
1935 Août	361.012	2.895	3.970	9.390	3.673	9.384	26.417	88,3
Septembre	362.460	2.907	3.522	8.881	3.636	8.898	24.936	88,2
Octobre	364.249	3.061	4.309	10.381	4.236	10.385	29.310	87,7
Novembre	365.928	3.104	3.831	9.640	3.731	9.642	26.844	88,4
Décembre	368.902	3.205	4.169	10.500	4.171	10.507	29.346	88,6
1936 Janvier	371.773	3.178	4.584	11.151	4.567	11.136	31.439	88,3
Février	374.411	3.139	3.660	9.464	3.774	9.463	26.362	85,5
Mars	376.212	3.068	4.143	9.922	3.965	9.941	27.971	88,6
Avril	377.047	3.251	3.988	9.780	3.982	9.763	27.513	87,7
Mai	377.919	3.198	4.138	10.192	4.140	10.183	28.653	86,8
Juin	379.061	3.216	3.799	9.544	3.900	9.523	26.765	88,4
Juillet	379.659	3.226	4.444	10.219	4.261	10.216	29.140	87,8
Août	381.361	3.345	4.232	10.517	4.291	10.509	29.549	89,1
Septembre	383.269	3.385	4.137	10.308	4.101	10.326	28.872	88,4
Octobre	385.016	3.536	6.896	15.683	6.708	15.702	44.989	87,9

(*) Au 31 décembre.

CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE (sous la garantie de l'Etat).

Dépôts sur livrets (particuliers exclusivement) (1)

(milliers de francs).

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à la fin de la période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
Année 1934	2.413.296	2.213.555	199.741	10.452.043	5.456.620
Année 1935	2.705.596	2.863.003	— 157.407	10.584.394	5.559.726
1935 Août	224.386	194.625	29.761	10.203.290	
Septembre	186.235	192.086	— 5.851	10.197.439	
Octobre	214.062	218.643	— 4.581	10.192.854	
Novembre	236.294	178.379	57.915	10.250.769	
Décembre	245.030	201.173	43.856	10.584.394	
1936 Janvier	342.616	187.043	155.573	10.739.967	
Février	252.681	204.155	48.526	10.788.493	
Mars	182.211	288.985	— 106.774	10.681.719	
Avril	232.364	201.053	31.311	10.713.030	
Mai	247.636	204.227	43.409	10.756.439	
Juin	230.292	190.082	40.210	10.796.649	
Juillet	275.005	194.915	80.090	10.876.739	
Août	239.435 (3)	187.216 (3)	52.219 (3)	10.924.650 (3)	
Septembre	342.044 (3)	195.029 (3)	47.015 (3)	10.971.665 (3)	
Octobre	264.450 (3)	229.011 (3)	35.439 (3)	11.007.104 (3)	

(1) Les chiffres du présent tableau ne donnent que les mouvements de l'épargne pure.

(2) Les soldes des années 1934 et 1935 et celui de décembre 1935 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

(3) Chiffres approximatifs provisoires.

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires

(milliers de francs).

ACTIF	30-12-1913	21-11-1935	22-10-1936	29-10-1936	5-11-1936	12-11-1936	19-11-1936
Encaisse :							
Or	306.377	17.237.460	18.398.487	18.324.871	18.396.980	18.495.855	18.522.597
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger.....	170.328	—	—	—	—	—	—
Portefeuille-effets sur la Belgique et valeurs-or sur l'étranger	603.712	6.744.834	6.750.976	6.726.732	6.744.500	6.802.444	6.791.668
Avances sur fonds publics	57.901	555.772	350.939	348.610	354.444	354.682	343.000
Bons, annuités et titres d'obligations du Trésor belge (lois du 27-12- 1930 et du 19-7-1932).....	—	811.622	786.214	786.214	786.214	786.214	786.214
PASSIF							
Billets en circulation	1.049.762	20.687.177	22.301.922	22.330.583	22.445.092	22.396.190	22.244.194
Comptes courants particuliers	88.333	4.921.896	4.261.614	4.146.125	4.141.875	4.414.678	4.447.614
Compte courant du Trésor	14.541	219.730	155.565	145.615	121.739	51.954	191.336
Total des engagements à vue...	1.152.636	25.828.803	26.719.101	26.622.323	26.708.706	26.862.822	26.883.144
Rapports de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	66,74 %	68,86 %	68,83 %	68,88 %	68,85 %	68,90 %
Taux d'escompte de traites acceptées..	5,— %	2,— %	2,— %	2,— %	2,— %	2,— %	2,— %
Taux des prêts sur fonds publics.....	5,— %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %

Rapport des effets impayés aux effets présentés à l'encaissement par la Banque Nationale de Belgique.

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				(milliers de francs)		
Année 1934	1.025.555	80.082	7,81	7.393.372	134.819	1,82
Année 1935	1.029.185	65.523	6,37	8.869.585	102.956	1,16
1935 Août	67.304	4.193	6,23	495.243	6.077	1,23
Septembre	63.349	4.282	6,73	330.045	5.933	1,80
Octobre	68.751	3.813	5,55	413.561	5.670	1,37
Novembre.....	69.841	3.774	5,40	470.696	5.252	1,12
Décembre	70.063	4.427	6,32	351.088	6.054	1,72
1936 Janvier	67.578	4.256	6,30	442.821	5.725	1,29
Février	62.699	3.884	6,19	342.965	4.932	1,44
Mars	70.533	4.341	6,15	384.204	6.185	1,61
Avril	79.506	4.711	5,93	418.213	6.423	1,54
Mai	83.943	5.060	6,03	441.003	7.153	1,62
Juin	84.653	5.348	6,32	401.769	7.049	1,75
Juillet	80.972	5.238	6,47	419.913	6.741	1,61
Août	77.183	5.282	6,82	277.904	6.272	2,26
Septembre.....	75.604	4.757	6,29	324.974	6.024	1,85
Octobre	80.355	5.121	6,37	319.032	6.297	1,97

Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	31-5-1935	31-12-1935	31-1-1936	29-2-1936	31-3-1936	30-4-1936	31-5-1936
Encaisse-or :								
Lingots et monnaies d'or	24.818	85.825	85.825	85.825	85.825	85.825	85.825	85.825
Devises-or sur l'étranger	28.768	—	45.035	45.035	50.035	45.035	45.035	45.035
Encaisses diverses et avoirs en banque	78.031	305.076	265.288	298.922	315.873	275.925	244.106	260.996
Effets sur la Colonie, la Belgique et l'étranger	263.880	158.161	150.250	120.539	120.241	118.377	142.268	151.146
Débiteurs (1)	163.234	56.086	164.538	177.102	172.592	174.109	160.860	176.587
PASSIF								
Billets en circulation	124.619	114.808	252.119	263.854	262.691	257.499	253.037	256.364
Créditeurs :								
à vue	222.030	426.830	377.881	388.458	423.903	401.458	392.871	428.209
à terme	68.465	78.368	76.489	76.053	75.566	63.358	63.939	62.860
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à la circulation fiduciaire	42,99 %	74,76 %	51,90 %	49,60 %	51,72 %	50,82 %	51,72 %	51,04 %

(1) Nouvel intitulé de la rubrique, depuis le 31 octobre 1935; avant cette date, ce poste était dénommé « comptes courants ».

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	depuis le	P. o.		depuis le	P. o.
Allemagne	22 septembre 1932	4,—	Hongrie	29 août 1935	4,—
Autriche	9 juillet 1935	3,50	Indes	30 novembre 1935	3,—
Belgique	16 mai 1935	2,—	Italie	18 mai 1936	4,50
Bulgarie	15 août 1935	6,—	Japon	7 avril 1936	3,285
Danemark	19 novembre 1936	4,—	Lettonie	1 ^{er} janvier 1933	5,50
Dantzig	20 octobre 1935	5,—	Lithuanie	1 ^{er} juillet 1936	5,50
Espagne	9 juillet 1935	5,—	Norvège	24 mai 1933	3,50
Estonie	1 ^{er} octobre 1935	4,50	Pologne	26 octobre 1933	5,—
États-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	2 février 1934	1,50	Portugal	11 mai 1936	4,50
Finlande	3 décembre 1934	4,—	Roumanie	15 décembre 1934	4,50
France	16 octobre 1936	2,—	Suède	1 ^{er} décembre 1933	2,50
Grande-Bretagne	30 juin 1932	2,—	Suisse	9 septembre 1936	2,—
Grèce	14 octobre 1933	7,—	Tchécoslovaquie	1 ^{er} janvier 1936	3,—
Hollande	20 octobre 1936	2,50	Yougoslavie	1 ^{er} février 1935	5,—

Banque de France

Situations hebdomadaires (milliers de francs).

DATES	Encaisse-or (Monnaies et lingots)	Disponibilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics			
			Sur la France		Effets escomptés sur l'étranger	Effets négociables achetés en France et à l'étranger
			Effets escomptés	Bons du Trésor et effets de collectivités publ.		
1934 Moyenne annuelle....	78.981.632	12.789	4.110.845		226.413	932.796
1935 Moyenne annuelle....	74.976.582	35.968	6.033.004		219.449	1.166.196
1935 Août 9	71.582.692	7.733	6.414.534		221.374	1.195.477
Septembre 6	72.056.934	7.800	6.666.899		220.961	1.211.290
Octobre 4	72.093.149	22.762	7.474.501		216.630	1.195.304
Novembre 8	71.322.732	8.176	7.610.200		212.815	1.239.298
Décembre 6	65.904.918	17.217	9.878.275		213.165	1.289.963
1936 Janvier10	66.287.831	10.493	8.459.170		207.238	1.483.762
Février 7	64.974.790	219.648	9.068.454		203.101	1.306.423
Mars 6	65.945.601	16.269	9.088.414		191.457	1.218.711
Avril10	62.972.020	5.541	13.374.331		183.195	1.325.728
Mai 8	58.029.973	277.619	16.914.707		173.475	1.253.295
Juin 5	55.521.431	591.146	19.340.634		14.565	1.464.227
Juillet10	54.606.761	43.286	5.999.524	10.644.398	13.474	1.664.462
Août 7	54.988.639	16.028	5.920.918	7.691.205	10.945	1.597.560
Septembre 4	54.184.985	8.278	6.354.047	2.905.000	11.187	1.552.588
Octobre 9	62.358.742	17.241	7.267.754	—	11.249	1.805.917
Novembre 6	64.358.742	4.837	6.021.663	—	11.578	1.779.751

DATES	Avances sur titres	Avances provisoires sans intérêts à l'État. Convention du 18 juin 1936.		Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue %
		articles 1 et 2	article 3			
		1934 Moyenne annuelle....	3.089.238	—	—	81.052.542
1935 Moyenne annuelle....	3.199.724	—	—	82.119.096	15.632.436	76,70
1935 Août 9	3.199.362	—	—	81.489.507	13.672.282	75,22
Septembre 6	3.199.741	—	—	81.993.635	13.607.019	75,37
Octobre 4	3.198.013	—	—	83.337.486	13.060.610	74,79
Novembre 8	3.248.373	—	—	82.545.430	13.318.938	74,40
Décembre 6	3.392.125	—	—	81.689.278	11.637.605	70,62
1936 Janvier10	3.375.400	—	—	81.260.372	11.400.430	71,52
Février 7	3.330.552	—	—	80.617.340	11.117.202	70,83
Mars 6	3.311.223	—	—	80.997.654	11.120.460	71,59
Avril10	3.410.955	—	—	83.841.285	10.104.352	67,03
Mai 8	3.503.120	—	—	83.988.285	9.107.730	62,33
Juin 5	3.527.094	—	—	84.962.305	8.065.018	59,68
Juillet10	3.473.073	3.189.025	1.250.000	86.090.396	7.550.055	58,32
Août 7	3.515.200	6.142.218	500.000	84.907.086	8.166.999	59,08
Septembre 4	3.567.998	10.928.423	900.000	84.610.829	8.189.792	58,39
Octobre 9	3.645.456	12.302.602	—	85.778.169	12.603.603	63,38
Novembre 6	3.578.263	12.302.602	—	86.718.820	13.127.663	64,46

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 16 octobre 1936.
précédent : 2 ½ %, depuis le 9 octobre 1936.

Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (milliers de £).

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserv. to liabilities) %
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'État	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1934 Moyenne annuelle .	191.488	744	81.125	7.847	11.132	100.104	378.789	155.650	47,1
1935 Moyenne annuelle .	193.658	660	86.995	9.646	11.850	108.491	394.669	150.137	39,8
1935 Septembre 4	193.355	760	83.415	14.080	12.841	110.336	401.622	144.569	36,3
Octobre 9	193.673	791	85.495	17.619	11.848	114.962	402.116	149.655	34,9
Novembre 6	195.483	925	87.215	10.986	12.493	110.694	402.158	147.209	36,8
Décembre 4	198.409	731	89.417	10.714	12.501	112.632	405.567	148.322	36,1
1936 Janvier 8	200.161	657	84.390	21.260	13.057	118.707	405.558	155.884	35,4
Février 5	200.528	659	79.415	14.440	13.855	107.710	399.833	150.891	40,6
Mars 4	200.613	739	83.440	11.922	14.663	110.025	404.029	149.092	38,4
Avril 8	201.150	800	93.862	9.773	13.692	117.327	421.416	140.187	28,9
Mai 6	203.660	800	88.798	9.448	11.852	110.098	422.641	134.179	31,1
Juin 10	208.497	903	97.768	6.166	14.571	118.505	433.004	137.045	26,5
Juillet 8	225.601	967	96.758	5.983	17.436	120.177	443.106	145.591	29,8
Août 5	242.960	1.044	89.943	8.938	18.472	117.353	454.406	148.792	33,3
Septembre 9	246.524	1.094	83.503	10.549	20.125	114.177	445.591	157.956	39,2
Octobre 7	248.660	1.091	79.753	9.291	19.569	108.613	450.842	149.886	39,3
Novembre 4	248.660	944	81.963	7.655	19.969	109.587	447.112	154.351	40,4

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 30 juin 1932.
précédent : 2 ½ %, depuis le 12 mai 1932.

Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (milliers de Rm.).

DATES	Encaisse-or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies div. sionnaires	Valeurs servant de couverture additionnelle	Portefeuille effets	Avances sur nan-tissements	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagem. à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagem. à vue %
1934 Moyenne annuelle	158.683	6.060	244.901	372.255	3.213.798	91.570	15.334	3.561.490	644.410	3,92
1935 Moyenne annuelle	86.098	4.926	180.232	370.117	3.702.523	56.298	14.884	3.730.824	808.260	2,01
1935 Septembre 7	94.799	5.344	148.842	340.790	3.746.090	38.429	48.490	3.881.445	695.558	2,18
Octobre 7	94.308	4.499	134.048	347.184	3.964.509	40.833	6.830	4.004.691	690.172	2,10
Novembre 7	87.798	5.444	175.351	345.287	3.911.443	42.330	770	3.979.669	692.116	2,—
Décembre 7	88.277	5.296	155.626	346.588	3.942.439	41.695	9.330	4.044.580	735.486	1,96
1936 Janvier 7	82.527	5.101	220.391	348.693	3.891.596	44.211	4.350	4.006.804	716.857	1,85
Février 7	76.595	5.236	207.224	349.214	3.749.455	53.890	2.640	3.920.347	610.209	1,81
Mars 7	71.694	5.362	191.585	346.504	3.851.542	38.782	700	3.988.116	611.229	1,68
Avril 7	66.809	5.495	166.665	326.777	4.180.243	50.442	800	4.138.955	698.961	1,49
Mai 7	70.969	5.338	190.607	228.845	4.246.764	53.032	12.410	4.147.078	685.852	1,58
Juin 6	70.162	5.349	171.943	219.323	4.327.698	44.457	2.060	4.176.407	693.154	1,55
Juillet 7	71.935	4.923	161.316	219.726	4.375.300	37.799	65.490	4.212.979	763.568	1,54
Août 7	72.092	5.158	155.734	220.850	4.512.676	43.640	1.590	4.300.955	708.551	1,54
Septembre 7	67.443	5.678	119.090	219.569	4.566.206	49.336	4.000	4.386.636	662.600	1,45
Octobre 7	63.284	5.453	139.621	219.395	4.699.119	25.836	910	4.469.223	677.538	1,34
Novembre 7	64.210	5.014	144.671	219.231	4.640.839	29.540	30	4.471.501	617.761	1,36

Taux d'escompte { actuel : 4 %, depuis le 22 septembre 1932.
précédent : 5 %, depuis le 28 avril 1932.

Banque Nationale Suisse

Situations hebdomadaires (milliers de fr. s.).

DATES	Encaisse- or	Disponi- bilités « or » à l'étranger	Portefeuille effets sur la Suisse	Avances sur nan- tissements	Correspon- dants	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue, en %
1934 Moyenne annuelle.....	1.787.692	12.984	38.702	75.892	9.569	1.352.984	568.438	93,71
1935 Moyenne annuelle.....	1.454.898	9.875	86.887	88.860	18.328	1.286.288	393.026	87,22
1935 Septembre.....	7 1.372.248	9.303	102.813	88.375	16.654	1.261.666	355.410	85,43
Octobre.....	7 1.375.509	21.886	92.151	102.417	7.189	1.296.126	334.218	85,71
Novembre.....	7 1.387.369	22.038	77.333	103.741	8.186	1.294.762	339.335	86,25
Décembre.....	7 1.391.898	2.155	99.395	97.697	6.560	1.294.749	343.302	85,10
1936 Janvier.....	7 1.388.810	8.209	133.730	108.632	11.703	1.296.310	400.831	82,32
Février.....	7 1.388.870	14.642	129.007	77.725	7.741	1.242.962	416.871	84,56
Mars.....	7 1.475.512	18.130	155.059	68.210	7.700	1.249.480	512.302	84,78
Avril.....	7 1.509.451	4.010	69.968	70.238	16.219	1.289.050	418.348	88,64
Mai.....	7 1.516.430	1.976	67.089	65.395	14.451	1.280.150	413.508	89,65
Juin.....	6 1.425.791	3.344	77.851	67.544	11.106	1.265.511	343.691	88,81
Juillet.....	7 1.413.216	3.189	94.103	74.917	12.179	1.270.190	346.206	87,63
Août.....	7 1.450.658	2.793	130.824	65.005	16.691	1.265.944	418.105	86,31
Septembre.....	7 1.518.963	2.761	136.090	62.875	24.088	1.283.128	488.289	85,90
Octobre.....	7 2.075.945	48.001	120.445	65.722	10.356	1.363.371	966.175	91,17
Novembre.....	7 2.452.337	49.689	48.252	44.498	12.713	1.382.524	1.205.290	96,68

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 9 septembre 1936.
précédent : 2 ½ %, depuis le 3 mai 1935.

Banque de Pologne

Situations hebdomadaires (milliers de zloty).

DATES	Encaisse- or	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères ne servant pas de couverture	Portefeuille effets	Avances sur titres	Billets en circulation	Exigibilités à vue (y compris le compte courant du Trésor)	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue, en %
1934 Moyenne annuelle.....	488.842	51.672	618.677	58.970	932.512	235.049	41,87
1935 Moyenne annuelle.....	491.979	17.435	643.961	58.369	951.110	205.345	42,54
1935 Septembre.....	10 511.600	8.418	649.159	53.320	956.094	194.736	44,45
Octobre.....	10 466.591	26.016	683.750	66.081	989.480	154.134	40,80
Novembre.....	10 446.506	21.549	714.665	67.692	1.000.392	162.703	38,89
Décembre.....	10 442.902	21.253	686.995	79.517	991.528	182.442	37,73
1936 Janvier.....	10 444.464	25.908	669.727	87.935	957.222	224.217	37,62
Février.....	10 444.782	18.864	603.481	96.317	947.383	196.593	38,88
Mars.....	10 445.200	12.064	607.845	89.371	951.004	193.634	38,89
Avril.....	10 426.878	17.113	618.195	76.159	971.592	165.971	37,53
Mai.....	10 381.395	15.647	651.786	99.864	1.010.149	166.623	32,41
Juin.....	10 374.838	5.579	653.776	118.254	1.017.273	153.094	32,03
Juillet.....	10 365.298	10.033	631.166	130.391	991.094	192.068	30,87
Août.....	10 366.078	10.435	635.102	124.122	998.925	171.192	31,29
Septembre.....	10 366.866	16.936	649.389	110.893	1.019.036	189.351	30,38
Octobre.....	10 373.010	16.850	659.586	123.584	1.047.908	204.108	29,79
Novembre.....	10 373.438	22.189	672.784	116.879	1.037.285	249.205	29,03

Taux d'escompte { actuel : 5 %, depuis le 26 octobre 1933.
précédent : 6 %, depuis le 21 octobre 1932.

Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (milliers de florins).

DATES	Encaisse métallique	PORTEFEUILLE-EFFETS		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débitéur)	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger.						
1934 Moyenne annuelle .	869.170	27.541	1.178	148.596	765	901.352	163.017	181	81,65
1935 Moyenne annuelle .	688.503	37.241	818	155.313	3.424	829.368	77.505	100	75,91
1935 Septembre 9	621.538	47.120	356	143.605	6.964	803.647	36.219	31	74,01
Octobre 7	576.064	56.392	1.074	170.570	15.000	805.778	34.029	61	68,60
Novembre..... 4	626.598	47.762	1.074	151.488	5.204	815.909	36.123	157	73,53
Décembre 9	650.160	29.744	1.077	125.231	12.294	795.290	46.126	43	77,27
1936 Janvier 6	670.544	30.171	1.618	141.423	—	796.224	65.679	69	77,79
Février 10	691.697	29.446	1.618	130.275	—	755.470	113.695	14	79,58
Mars 9	699.949	28.098	1.618	125.609	—	769.117	108.655	36	79,74
Avril 6	732.073	24.485	1.078	127.427	—	782.016	122.239	27	80,72
Mai 4	729.144	25.345	1.078	141.944	—	799.052	118.813	61	79,43
Juin 8	618.502	50.172	1.078	136.566	—	766.248	61.605	75	74,70
Juillet 6	631.778	42.317	1.454	136.528	—	769.817	63.929	45	75,77
Août 10	680.704	26.985	2.184	125.318	—	750.284	104.158	21	79,66
Septembre 7	717.657	22.788	2.192	119.524	—	766.304	115.819	18	81,35
Octobre..... 5	589.703	22.824	2.207	263.350	—	789.147	106.878	1.032	65,74
Novembre 9	589.577	22.487	2.244	289.293	—	783.558	139.015	9	63,91

Taux d'escompte } actuel : 2,5 %, depuis le 20 octobre 1936.
précédent 3 %, depuis le 7 juillet 1936.

Federal Reserve Banks

Situations hebdomadaires (milliers de \$).

DATES	RÉSERVES		Effets escomptés	Effets achetés sur le marché libre	Fonds publics nationaux	Billets en circulation (Federal Réserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor et divers)	Rapport total des réserves aux engagements à vue %
	Créances en certificats-or sur le Trésor	Autres réserves						
1934 Moyenne annuelle.....	4.612.608	226.183	35.982	24.632	2.431.129	3.081.570	3.948.223	68,8
1935 Moyenne annuelle.....	6.234.676	240.589	7.444	4.920	2.430.319	3.311.205	5.395.530	74,4
1935 Juin 5	5.931.547	222.982	8.083	4.700	2.430.206	3.182.049	5.206.147	73,4
Juillet 3	6.249.102	216.175	8.371	4.687	2.430.769	3.299.860	5.393.593	74,4
Août 7	6.310.203	238.926	6.300	4.685	2.430.332	3.303.113	5.480.928	74,6
Septembre 4	6.501.681	206.401	10.708	4.685	2.430.213	3.413.933	5.524.355	75,0
Octobre 9	6.744.906	207.251	9.587	4.686	2.430.209	3.498.789	5.703.019	75,6
Novembre 6	7.082.526	223.034	6.801	4.676	2.430.172	3.563.254	5.967.179	76,7
Décembre 4	7.427.875	225.445	5.368	4.675	2.430.181	3.648.243	6.231.231	77,5
1936 Janvier 8	7.570.043	303.647	5.381	4.656	2.430.239	3.655.764	6.470.620	77,8
Février 5	7.680.496	339.200	9.618	4.671	2.430.292	3.640.094	6.632.662	78,1
Mars 4	7.684.230	338.513	5.712	4.673	2.430.839	3.735.066	6.514.007	78,3
Avril 8	7.679.078	336.358	5.502	4.688	2.430.252	3.781.039	6.471.277	78,2
Mai 6	7.716.714	322.087	4.584	4.676	2.430.336	3.778.880	6.499.045	78,2
Juin 10	7.952.301	295.572	5.403	3.076	2.430.247	3.785.980	6.655.417	79,0
Juillet 8	8.119.111	271.008	3.296	3.085	2.430.228	4.040.332	6.584.011	79,0
Août 5	8.224.766	288.635	3.960	3.092	2.430.227	3.979.814	6.764.902	79,2
Septembre 9	8.384.176	248.066	8.033	3.095	2.430.227	4.055.971	6.796.823	79,5
Octobre 7	8.540.129	252.246	7.539	3.098	2.430.227	4.077.724	6.946.151	79,8
Novembre (*) 4	8.650.840	—	—	—	2.430.230	4.134.750	6.988.000	80,1

Taux d'escompte de la Federal Reserve Bank of New-York } actuel : 1,50 %, depuis le 2 février 1934.
précédent : 2 %, depuis le 20 octobre 1933.

(*) Chiffres provisoires.